

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	28.—	14.20	7.20	2.50
ÉTRANGER:	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

213^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

La « Quatrième force »

Pour compléter le tableau que nous avons brossé des perspectives électorales françaises, il convient d'évoquer la « Quatrième force ». Elle est entrée depuis peu de jours dans le vocabulaire politique. Mais divers observateurs font remarquer que si elle devenait une réalité, elle pourrait jouer un rôle qui ne serait pas dénué d'importance à la charnière du R.P.F. et des partis de la Troisième force. En fait, il dépendrait d'elle, si numériquement elle parvenait à s'imposer, que le futur gouvernement fût présidé par de Gaulle ou, au contraire, qu'il restât à l'image, moyennant l'entrée de certains modérés, de ceux qui ont dirigé la France pendant la première législature de la Quatrième République. Cela n'irait pas sans friction, car entre les libéraux dont se compose cette Quatrième force et les socialistes S.F.I.O., il y a de profondes divergences de doctrine : n'évoquons que les nationalisations au sujet desquelles les thèses de ces deux groupements sont entièrement opposées.

Mais qu'est-ce au juste que la Quatrième force ? En 1945 et en 1946, une savante escroquerie mentale avait fait passer la droite française pour inféodée à Hitler, alors que tous les documents publiés depuis lors ont prouvé qu'elle avait été un facteur de résistance aussi essentiel que d'autres. Seulement, la résistance, pour elle, ne visait pas à atteindre des buts idéologiques, terroristes ou révolutionnaires. Elle signifiait qu'il fallait chercher avant tout à maintenir l'unité du pays, condition première de son indépendance comme des réformes qui paraissent nécessaires.

Il est naturel, dès lors, que devant les moyens employés pour l'écraser, elle n'ait eu que peu de succès aux élections d'il y a un lustre. Pourtant, ses éléments se sont peu à peu regroupés dans des formations telles que le P.R.L. (parti républicain de la liberté), les indépendants (groupe de M. Paul Reynaud) et l'Action paysanne de M. Jacques Bardoux.

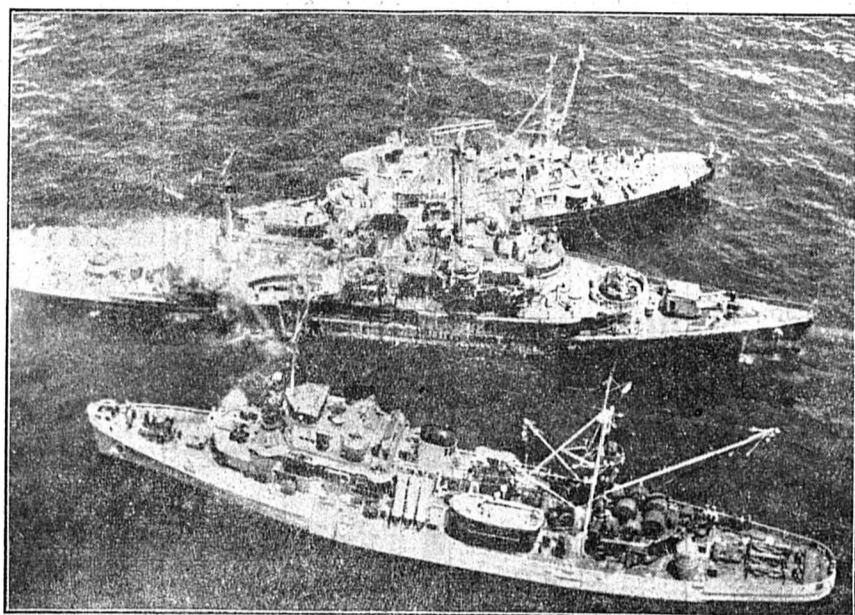
Ce sont ces groupes — qui, dans la Chambre actuelle, comptent une centaine de députés et à la collaboration desquels les « tripartites » ont souvent été heureux de faire appel — qui ont résolu de s'apparenter en vue des élections.

Comme certains éléments du Rassemblement des gauches, ceux qui suivent M. Daladier et s'écartent de M. Herriot, lorgnent de leur côté, cela apporte encore un renfort à la Quatrième force. D'autre part, les « inéligibles », c'est-à-dire les parlementaires qui ont voté en 1940, à la demande de la nation alors quasiment unanime, les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, se représentent dans bien des départements et amèneront incontestablement de l'eau au moulin de ce mouvement. Enfin, comme la Quatrième force n'a pas jeté d'exclusivité sur le R.P.F. — le cas de M. Paul Reynaud est typique à cet égard — elle bénéficiera çà et là d'un appoint dont ne veulent ni le M.R.P., ni les socialistes, ni les radicaux « herriotistes ». Et c'est ce qui permet aux augures d'affirmer que le centre-droite a chance de jouer, dans la prochaine assemblée, un rôle qui ne sera pas négligeable.

Pour que ce rôle soit utile au pays, il conviendrait assurément que quelques conditions préalables fussent remplies. Les « modérés » n'ont pas toujours brillé en France par la cohésion dans leurs rangs, ni par la fermeté de leurs idées. A celles-ci, souvent partiellement justes, il a manqué plus d'une fois une vue d'ensemble et une doctrine générale qui les auraient rendues efficaces et qui auraient permis de mener un combat contre le collectivisme, d'une manière non plus négative seulement. La « Quatrième force », si elle entend s'inspirer d'un esprit constructif et choisir comme dirigeants des maîtres de la pensée véritable, et non pas des politiciens conservateurs, a présentement une belle chance devant elle. Saura-t-elle la saisir ?

René BRAICHET.

Collision de navires au large des côtes américaines



Au large de la Virginie, près du cap Henry, le charbonnier « Thomas Tracy » est entré en collision avec le « Valcour » (au centre), chargé du ravitaillement des hydravions de la marine américaine. Le feu s'est déclaré à bord des deux navires, et deux bateaux de sauvetage, qu'on voit sur notre cliché, vinrent à leur secours. Tandis que le charbonnier pouvait regagner le rivage par ses propres moyens, le « Valcour » fut partiellement détruit par l'incendie, alimenté d'ailleurs par les réservoirs de benzine que contenait le navire. Trente-six membres de son équipage ont péri.

Dix mille soldats participent au Maroc à une chasse à l'homme

Il s'agit de retrouver un fou qui a déjà tué huit personnes

RABAT, 17 (A.F.P.). — Au début de la semaine, un ouvrier marocain, pris d'une crise de folie subite a abattu à coups de carabine huit personnes et en a blessé deux à Casablanca et près de Rabat.

Le repaire où se cache le tueur a pu être localisé dans le massif de l'Afraou, à droite de la route d'Azilal à Tenant. Une gigantesque chasse à l'homme a commencé, avec la participation de dix mille hommes. Un avion survole le pays et des chiens policiers aident la troupe.

Au cours d'une conférence sous la présidence du général Juin, résident général de France au Maroc, des mesures de sécurité ont été décidées par les autorités.

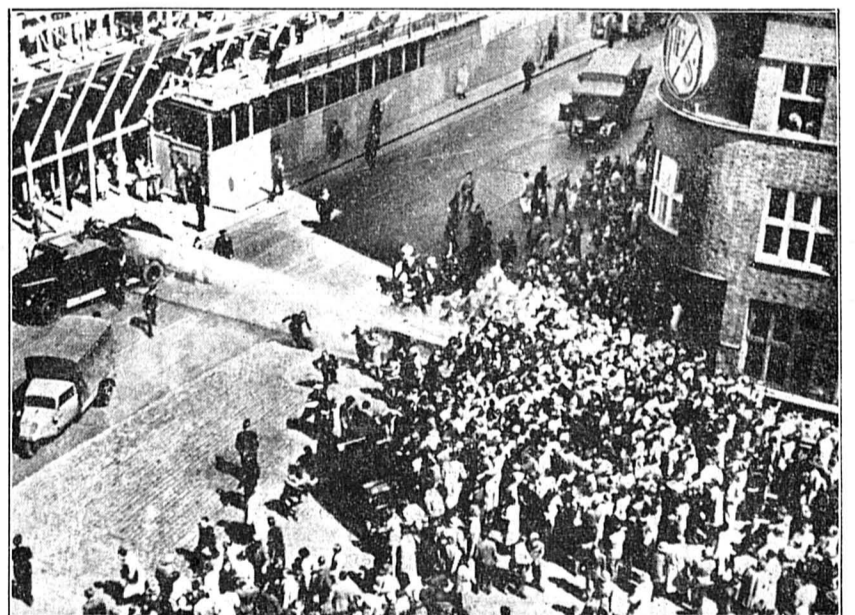
Le territoire sur lequel est situé le

repaire a été proclamé « zone d'insécurité » et a été placé pratiquement en état de siège. Nul ne peut circuler sans autorisation spéciale.

L'ampleur de ces mesures ne paraît pas exagérée, étant donné la nature de la région.

Pour capturer le criminel à coup sûr, des dizaines de milliers d'hommes seraient nécessaires. Il s'agit d'un pays très montagneux, d'une sauvagerie dansques, hérissé de blocs de rochers nus et escarpés, aux anfractuosités innombrables, où se nichent des broussailles inextricables. La seule manifestation de vie est celle donnée par le grondement de quelques cascades. On peut passer à quelques mètres d'un ou plusieurs hommes sans les voir.

Pour refréner les manifestations populaires



La police de l'Allemagne occidentale a fait l'acquisition dernièrement de camions munis de réservoirs à eau et de lances, dans le but unique de refréner, à coups de puissants jets, les manifestations populaires. Elle a eu l'occasion de les mettre en service dernièrement, lors d'une démonstration d'étudiants à Hambourg. On peut voir sur notre cliché que le système est efficace.

Les saints de glace sont passés... et pourtant il fait froid !

Mercredi a pris fin la période des saints de glace.

Les fameux saints Mamert, Pancrace et Servais (11, 12 et 13 mai) ont, cette année, fait bonne mesure de nuées de vents coulis et de froidure. Les jours suivants ne furent pas plus encourageants et l'on se demande si tous les saints du mois de mai vont imiter le trio de frioleuse réputation.

En Suisse romande, la température est basse depuis une semaine. Il a neigé sur les hauteurs du Jura. Mais il n'y a pas de gel, ce qui est une honnête compensation.

En France, par contre, le thermomètre était hivernal, Mardi, il a gelé à Limoges et on notait 2 degrés à Poitiers, 7 à Paris et Angers, 10 à Nice, 12 à Biarritz.

Le phénomène des saints de glace se

note depuis les âges les plus anciens. Bien des théories ont été avancées. Qui cause ce que les météorologues appellent « un effondrement du rideau de vents protecteurs qui défendent habituellement l'Europe à cette période de l'année ? On est là dans le domaine des hypothèses. Certains ont parlé de passages nombreux d'étoiles filantes qui intercepteraient les rayons solaires. Plus personne ne prend au sérieux cette thèse, car des observations constantes ont relevé que l'augmentation du passage d'étoiles filantes détermine toujours un... accroissement de chaleur.

La science, on le voit, est encore impuissante à donner une explication. On donnerait-elle une rigoureuse explication que nous continuerions à grelotter, à remettre les fourneaux en marche et à regarder le thermomètre.

AVANT LES ÉLECTIONS DU 17 JUIN

Il y aura en France autant d'apparentements qu'il y a de départements !

De Gaulle sera-t-il ou non candidat ?

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Au lendemain de la publication au « Journal officiel » du décret fixant la date des élections, il est encore impossible de se faire la moindre idée de la façon dont les partis utiliseront la possibilité de coalition que leur offre le système de l'apparentement.

D'une façon générale, il semble que tous les partis aient le désir de bénéficier de cette véritable « prime à la majorité », mais les vues des comités directeurs siégeant à Paris ne sont pas forcément identiques à l'opinion des militants locaux et des électeurs.

Sur ces alliances que certains qualifient déjà d'alliance avec le diable, même quand il s'agit de faire candidature avec les très bien pensants républicains populaires, on peut prédire qu'il y aura autant de systèmes et de genres d'apparentements que de départements.

Le troisième grand parti gouvernemental qui tient en ce moment, après les républicains populaires et les socialistes son congrès national, le parti radical et radical-socialiste, a bien senti ce besoin d'autonomie des militants de la base et des comités électoraux locaux, puisqu'il laissera pratiquement toute liberté aux candidats du parti pour contracter leurs apparentements. La récente condamnation des radicaux « bigames », c'est-à-dire également membres du R. P. F., semblerait cepen-

dant devoir limiter ces apparentements aux partis autres que le gaullisme et le communisme. Mais certains renseignements provenant de province prouvent que déjà des alliances avec le R. P. F. sont en cours de négociations dans de nombreux départements. Certains candidats prennent d'ailleurs l'initiative de proposer des sortes d'apparentements d'union nationale qui, pratiquement, si elles se généralisaient, écarteraient purement et simplement le parti communiste ston de la compétition, du moins de la quasi possibilité de remporter un quelconque succès.

La grande inconnue pour certains journaux reste celle de la candidature du général de Gaulle. Le chef du R. P. F. fera-t-il ou ne fera-t-il pas acte de candidature lors des élections ?

Dans les milieux proches du Rassemblement du peuple français, on indique que le général de Gaulle n'a encore pris aucune décision, mais certains observateurs pensent que le général préférerait ne pas se présenter à ces élections-ci, le succès du R. P. F. ne devant être que limité et sa participation au pouvoir ne pouvant se faire que dans un cabinet de coalition.

On prête l'intention au général de ne se présenter aux élections que dans le cas où le succès du R. P. F. lui permettrait de constituer seul le gouvernement du pays.

INTERIM.

Les formalités que doivent remplir les partis avant les élections

Pour s'apparenter

Une liste qui désire s'apparenter doit déposer à la préfecture, en double exemplaire, une déclaration d'apparentement.

Le dernier délai pour les apparentements est fixé à trois jours avant l'ouverture de la campagne électorale (soit le 23 mai à minuit).

Les ruptures d'apparentements devront être déclarées au plus tard dix jours avant le scrutin, soit le 6 juin au soir. Pour qu'elles soient valables, elles devront comporter la signature de tous les candidats.

Toutes ces formalités devront être enregistrées à la préfecture.

Au plus tard dix-neuf jours avant le scrutin (soit le 29 mai au soir), les représentants qualifiés des partis ou groupements nationaux ayant déjà notifié leur intention dix jours plus tôt, devront déposer au ministère de l'intérieur les listes des candidats présentés par leurs soins dans trente départements au moins.

APRÈS UNE ACCALMIE DE QUELQUES JOURS

Les communistes chinois déclenchent la seconde phase de leur offensive de printemps

Ce sont les troupes turques qui ont subi hier le premier choc

TOKIO, 17 (Reuter). — Peu avant minuit, les forces communistes chinoises ont déclenché la seconde phase de leur offensive de printemps. Elles ont lancé de sauvages assauts contre les troupes turques dans le secteur occidental du front.

Au nord-est de Séoul, les communistes ont attaqué les troupes américaines et assistés qui combattaient à l'heure pour combler les brèches ouvertes dans leurs lignes au sud-est d'Inje. Les Alliés, soutenus par les chars et l'artillerie, ont repoussé cette attaque après trois quarts d'heure de combats acharnés.

Les communistes ont lancé alors un second assaut pour enlever les positions alliées.

Les Alliés sont contraints de se replier

FRONT DE COREE, 17 (A.F.P.). — La situation s'est aggravée au cours de la journée. La plus grande partie du secteur central et tout le secteur oriental ont dû se replier sur une nouvelle ligne de défense. De plus, dans le secteur occidental, une forte attaque ennemie a fait reculer les troupes américaines tenant la région au confluent du Han et de la Pukhan.

Dans le secteur central, les communistes qui, à la fin de la nuit, avaient ralenti leur attaque, ont réussi jeudi matin à pénétrer assez profondément à l'intérieur des lignes américaines au sud de la rivière Soyang, et à l'est de Chunchon.

Un sénateur américain propose un armistice !

WASHINGTON, 17 (A.F.P.). — Une résolution, exhortant toutes les nations qui combattent en Corée à cesser le feu et à déclarer un armistice à 4 heures du matin (heure de Corée), le 25 juin, a été déposée au Sénat par le sénateur démocrate Edwin Johnson (Colorado) ce matin.

Le sénateur Johnson a précisé que la guerre de Corée avait toutes les apparences d'un conflit sans espoir, dans lequel des pertes de plus d'un million d'hommes n'ont fait qu'entraîner plus de misères pour le peuple coréen.

La résolution Johnson tend à souligner les progrès réalisés dans la mise au point de nouvelles armes et que le sacrifice de nouveaux millions d'hommes n'entraînerait qu'une paix boiteuse.

Le sénateur se propose également de déclarer que les Etats-Unis estiment qu'aucune nation ne devrait imposer son mode de gouvernement à une autre nation, et sa résolution approuverait la devise : « L'Asie aux asiatiques ».

Le sénateur propose également que les forces des Nations Unies se retirent, après le « cessez le feu », au sud d'une 38^{me} parallèle, tandis que les troupes adverses se replieraient vers la Corée du nord. Les prisonniers de guerre seraient échangés le 31 décembre.

La commission douanière américaine a entendu hier le point de vue des fabricants suisses de montres

NEW-YORK, 17. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

Le bureau d'information de l'industrie horlogère suisse à New-York a pu défendre le point de vue des fabricants helvétiques devant la commission douanière saisie de la requête présentée par les deux fabriques américaines « Elgin » et « Hamilton » en vue de faire augmenter les droits d'entrée sur les montres et les mouvements importés de Suisse. Il a présenté un mémoire de 30 pages et l'a fait commenter par un de ses mandataires, pour obtenir de cette commission qu'elle s'oppose à une telle mesure.

Il y a affirmé, chiffres et statistiques

à l'appui, que l'importation de ces produits, loin de porter préjudice à l'horlogerie américaine a jusqu'ici contribué à accroître fortement sa production et ses ventes, et que la Suisse lui livre non seulement d'importantes pièces détachées mais met à sa disposition les résultats de ses recherches techniques dans ce domaine.

Il rappelle qu'en 1948, alors que la fabrique Waltham était en difficultés, les milieux horlogers suisses avaient déjà fait remarquer que l'acquisition de machines modernes l'aiderait grandement à se relever.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

Une nuit d'angoisse à Milan pendant le tremblement de terre

Nos lecteurs liront avec intérêt le récit d'un témoin du récent tremblement de terre ressenti avec une grande violence à Milan :

Les rues de Milan offraient un aspect extraordinaire. Les cyclistes roulaient dans toutes les directions, courbant l'échine sur leur guidon. On m'avait dit qu'à l'approche d'une grande épreuve cycliste il est d'usage au pays de Bartali et de Coppi d'appuyer plus vigoureusement sur les pédales... et je n'aurais point attaché d'autre importance, à trois jours du départ de fameux Giro Italien, à cet entraînement collectif et nocturne, si certains porte-bagages n'avaient été chargés d'objets hétéroclites et de malles qui, posés de guingois, laissaient supposer un départ précipité.

Mais ce n'est vraiment qu'en arrivant dans le centre de la ville que j'ai senti qu'il se passait quelque chose.

Via Panfilie Castaldi, près de la place de la République, régnait une atmosphère d'inquiétude qui, chez les

femmes surtout, tournait à la panique. On en voyait fuir dans la nuit fraîche, avec pour tout vêtement un peignoir hâtivement jeté sur les épaules; d'autres sortaient des enfants en bas âge et ornaient au hasard. Le pare était assésé; la blancheur des matelas et des couvertures perceait l'obscurité.

A l'hôtel du Touring, des mains fébriles jetaient sur le toit d'une superbe voiture tout ce qu'il faut pour dormir en campagne. On pouvait surprendre d'étranges conversations.

— C'était fatal, disait un vieux Milanais. Tout à l'heure, en passant devant la cathédrale, j'ai vu les pigeons s'envoler et tourner au-dessus de la place. Cela n'était pas arrivé depuis des années.

Mais tout s'apaisa. Bientôt on ne pensa plus au « terremoto ».

Le pare et les rues se vidèrent, chacun regagna son lit. Mais à 3 heures et demie il y eut une nouvelle alerte, plus chaude, plus vibrante, avec chutes de cheminées, oscillations d'armoires, déplacements de lits, une alerte qui interrompit une fois encore le sommeil d'un million de Milanais...

Les poissons du lac de Côme victimes du séisme !

MILAN, 17 (Reuter). — A la suite des secousses sismiques ressenties récemment dans le nord de l'Italie, on a découvert dans les eaux du lac de Côme des centaines de poissons morts. Des spécialistes des mouvements sismiques déclarent de ce fait que l'épicentre du tremblement de terre pourrait se trouver dans la région de Côme.

Les secousses telluriques ont fait en tout cinq victimes. Oustre femmes et une fillette sont décédées des suites d'un choc nerveux.

EN QUATRIÈME PAGE :

Notre chronique artistique par Dorthe Berthoud

EN SIXIÈME PAGE :

Les moyens de diminuer les dégâts causés par le gel

Une conférence de M. Gérard Bauer par J. H.

LIRE AUJOURD'HUI

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

AVIS

En raison des travaux de reprofilage et d'élargissement de la route du bord du lac, sur le tronçon Champ-Bougin - Quai Suchard, le trafic est à sens unique ouest-est jusqu'à fin juin 1951.

La circulation de la ville en direction de Serrières est détournée par la Promenade Noire - Port-Roulant et la rue Martenet.

Neuchâtel, le 16 mai 1951.

Direction des travaux publics.

COMMUNE DE SAINT-BLAISE

MISE DE BOIS

La commune de Saint-Blaise mettra en vente par voie d'enchères publiques, samedi 19 mai 1951, 80 stères de bois de feu, hêtre et sapin, ainsi que 255 fagots, à la Côte de Voëns-Maley sur Saint-Blaise. Rendez-vous des mises à 14 h. 30 sur place (chemin des Francs-Sujets).

IMMEUBLES

A vendre à Neuchâtel-ouest, dans quartier agréable,

belle propriété

comprenant villa de treize pièces, quelques-unes très grandes. Construction ancienne en parfait état d'entretien. Confort moderne. Jardin et verger, 2300 m². Belle vue.

Agence romande immobilière, B. de Chambrier, place Purry 1, Neuchâtel, tél. 5 17 26.

TELETRANSACCTIONS SA

offre à vendre en ville

Immeubles localifs neufs

de 16 appartements

- > 12
- > 9
- > 8
- > 6

Ces immeubles sont au bénéfice de tout le confort.

Immeubles localifs anciens

de 12 appartements

- > 9
- > 8
- > 3

Villas familiales

de 5 chambres

Confort - Jardin - Vue

Pour renseignements et pour traiter, s'adresser à TELETRANSACCTIONS S. A., 2, faubourg du Lac

CHAMBRES

Chambre meublée à louer, tout confort, conviendrait aussi pour cuisine. S'adresser: Louis-Favre 27, 1er étage à gauche.

A louer à Nyon

belle campagne

15.000 mètres carrés avec bord de lac. Maison de maîtres, dix pièces et chambres pour personnel; loge; garage; pavillons. Ecrire sous chiffres P. Z. 35135 L., à PUBLICITAS, LAUSANNE.

DEMANDES A LOUER

On cherche à louer pour fin juin ou juillet, ou pour date à convenir,

LOGEMENT

deux ou trois pièces

(cuisson électrique), avec garage, éventuellement, dans région est de Neuchâtel, si possible près de la forêt. Adresser offres écrites à B. D. 256 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

DÉPÔT

à Neuchâtel, 100 à 200 m². Adresser offres écrites à F. A. 263 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer ou à acheter

café - restaurant

à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à X. P. 208 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT

Ménage avec deux enfants cherche appartement

de trois pièces avec ou sans confort ou grande chambre non meublée avec part à la cuisine, en ville. — S'adresser au 6 22 18 à midi et le soir.

Je cherche petit appartement, une chambre et cuisine, éventuellement chambre indépendante non meublée, si possible avec eau courante. S'adresser à R. Nussbaum, hôtel Touring.

OFFRES D'EMPLOIS

La Fabrique suisse de ressorts d'horlogerie SA à Pesex cherche un très bon

MANŒUVRE

habitant la région de Pesex - Corcelles - Auvornier. Se présenter.

Gain intéressant

Pour Neuchâtel et pour chaque localité de plus de 1000 habitants, un dépositaire est recherché; en plaçant nos spécialités réputées chez les particuliers, il pourrait se créer un gain supplémentaire intéressant. — Ecrivez pour des détails sous chiffres H. 5486 Q., à Publicitas, Bâle.

La Fabrique suisse de ressorts d'horlogerie SA à Pesex cherche

bonnes ouvrières

habitant la région de Pesex - Corcelles - Auvornier. Se présenter.

MACHINISTE

bien au courant de la menuiserie en bâtiment, principalement du vitrage, est demandé pour entrée immédiate ou pour date à convenir. Salaire intéressant pour ouvrier capable. Serait éventuellement intéressé à la production. Travaux de série, installation moderne. Adresser offres avec copie de certificat à Léon Chappuis, menuiserie, Courtételle, tél. 2 18 35.

L'Association suisse des Invalides (siège à Olten) céderait à fort

VOYAGEUR (SE)

sérieux, territoire avec belle clientèle existante. Place stable, bonnes conditions. Fixe, commissions, frais de voyage et abonnement. Faire offres avec références à Weber, agence romande des produits S.I.V., 3, Faucille, Genève.

Cidrerie bernoise cherche jeune

CHAUFFEUR- VENDEUR

très consciencieux, avec permis pour camion. Doit aider au commerce. Candidats connaissant bien Neuchâtel et environs auront la préférence. Connaissances des deux langues exigées. Entrée à convenir. — Offres avec certificats, photographie et prétentions de salaire sous chiffres M. 22890 U., à PUBLICITAS, BIENNE.

On demande

Acheveur et régleuse Spiral plat

Travail bien rétribué. S'adresser à Ali Courvoisier, Temple-Allemand 73, la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 2 41 90.

On cherche pour le 1er juin ou pour date à convenir,

personne de confiance

active et de caractère gai, aimant les enfants, bonne cuisinière et au courant de tous les travaux ménagers, pour ménage soigné de six personnes. (Personnel auxiliaire tel que fille de maison, repasseuse et femme de lessive à disposition.) Congés réglés. Gages de début 190 fr. Offres avec photographie, copies de certificats et références à Mme Sorgen, Giesereiweg 9, Berne.

CISAC S. A., Cressier/Neuchâtel

engagerait immédiatement ou pour date à convenir

MAÇON QUALIFIÉ OU MANŒUVRE

connaissant la maçonnerie

Travail en fabrique été et hiver.

Se présenter au bureau de Cressier/Neuchâtel. Tél. (038) 7 61 76.

ATTACHEUSES

A remettre pour attaches au Clos-de-Serrières 25 ouvriers à tâche ou à l'heure. A la même adresse, on cherche six bonnes attacheuses.

Montmolin et Cie, château d'Auvornier.

QUELQUES OUVRIÈRES HABILES

sont demandées pour tout de suite aux Fabriques de tabac réunies S. A., Neuchâtel-Serrières. Se présenter dès 9 heures.

NOUS CHERCHONS pour entrée immédiate ou pour date à convenir, pour la CHAUX-DE-FONDS,

VENDEUSE

pour nos rayons de confection, lingerie pour dames et articles pour messieurs. Faire offres manuscrites avec certificats, photographie et prétentions à Case postale 27, la Chaux-de-Fonds.

Grand magasin d'alimentation

(Jura neuchâtelois)

cherche

premier vendeur

très qualifié, aimable, actif, ayant initiative et autorité; bonnes connaissances de décoration exigées. Place stable. Bon salaire. Faire offres écrites à la main avec références sous chiffre P. 10614 N à Publicitas SA, la Chaux-de-Fonds.

LOOPING S.A.

MANUFACTURE DE RÉVEILS

Corcelles - Neuchâtel.

engagerait tout de suite une

ouvrière d'ébauches qualifiée

et une

jeune fille

pour travaux faciles d'atelier. Place stable et bien rétribuée.

On cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir, jeune fille en qualité de

volontaire

pour s'occuper de deux enfants et aider aux travaux du ménage. Adresser offres sous chiffres L. C. 261 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

JEUNE FILLE

sortant des écoles, désirent s'initier aux travaux de bureau. Adresser offres écrites à F. M. 212 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande, pour le 1er juin,

JEUNE FILLE

sérieuse, pour le buffet et le service du tea-room de la plage à la Neuveville. Offres à boulangerie-pâtisserie E. Dick, la Neuveville.

Ouvriers

qualifiés lapideur - bûteux - préparateur - émeuseur sur boîtes de montre métal acier, sont demandés. Pressant. — S'adresser à Mme A. Duccomun, Tir 14, Pesex, tél. 8 18 29.

On cherche un

jeune garçon

pour aider à la pêche. — Demander l'adresse du No 254 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande de bonnes

attacheuses

à l'heure. — S'adresser à Arthur Ischi, Commondèche.

Volontaire

est demandée pour aider à tous les travaux dans un ménage soigné. Mme Porret, Egliste 2.

On cherche à acheter d'occasion

cuisinière électrique

avec four. Adresser offres écrites à L. N. 269 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

On cherche

travail à domicile

partie d'horlogerie ou autre. Adresser offres écrites à A. T. 213 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

18 ans, cherche place de vendeuse dans magasin de confection ou chaussures. Entrée début de semaine. Faire offres sous chiffres P. 3468 N, à Publicitas, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

de 19 ans, cherche place dans boulangerie pour apprendre la langue française et faire le ménage et plus tard pour aider au magasin. Offres à Pia Sigrist, c/o boulangerie Bieri, Neuchâtel, Bern-Liebefeld. — Téléphone (031) 5 05 55.

Demoiselle au courant des travaux de bureau tels que: facturation, calcul des salaires, comptabilité et dactylographie, cherche EMPLOI pour date à convenir à Neuchâtel ou aux environs. — Adresser offres écrites à M. K. 250 au bureau de la Feuille d'avis.

Occasions

Je suis acheteur d'un secrétaire, deux commodes, deux buffets, une et deux portes, un divan, petites tables, deux lits complets, bancs de jardin, potagers deux et trois trous. Adresser offres à A. Vuilleumier, la Neuveville. Tél. 7 91 13.

On demande à acheter

meubles de jardin

en fer. — Demander l'adresse du No 268 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter une mandoline en bon état. Adresser offres écrites à N. X. 262 au bureau de la Feuille d'avis.

MOTO-VENTES

Si vous désirez liquider votre moto (démolition ou autre), adressez vos offres à Autos-Motos, Pesex - Châtelard, par écrit (ou tél. 8 16 85) dès samedi 19 courant, qui achète au prix de liquidation.

J'achète

PORCS

pour finir d'engraisser. F. Imhof, Montmolin, tél. 8 12 52.

On achèterait un bon

PIANO

de préférence brun. Prière d'indiquer la marque et le prix. — Adresser offres écrites à T. X. 289 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter une

poussette-pousse-pousse

ou éventuellement une poussette claire. Faire offres à Ch. Zaugg, Monts 25, Cernier.

On cherche à acheter

commerce

de petite ou moyenne importance, région Saint-Blaise-le-Landeron (alimentation, etc.). Faire offres écrites sous chiffres R. K. 258 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter d'occasion

cuisinière électrique

avec four. Adresser offres écrites à L. N. 269 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVES

Perdu lundi 14 mai, sur le parcours Colombier-Saint-Blaise,

fourde de motocyclette

en tissu imperméable gris. La rapporter contre récompense à Gilbert Clerc, Sentier 23, Colombier, tél. 6 33 50.

PERDU

une broche ancienne enchâssée d'une pierre turquoise mouchetée brune. Sur le parcours de la rue Saint-Honoré et place de la poste. Veuillez s.v.p. la remettre contre récompense à l'adresse suivante: M. Perrochet, Auvornier No 131.

A VENDRE

un buffet de service, une table à rallonges, six chaises, un boiler à gaz de 20 l., un gramophone «Volx de son maître», une jardinière. S'adresser le soir de 17 à 20 heures chez Mlle Decreuse, Boudry, tél. 6 40 61.

Une merveille — Nof

conserves — à l'état de neuf — les carrosseries d'autos

— 1 litre, Fr. 2.60 pour quatre

— polissages

— Mermod & Cie

Zimmermann S.A.

A vendre

moto «Guzzi»

1947, 500 cm³, type V, suspension arrière, modèle état de neuf, prix intéressant. Carrosserie de Noiraigue. Tél. 9 41 82.

Occasion inespérée

Deux magnifiques

TAPIS «AXMINSTER»

230 x 320, haute laine, neufs, à vendre pour cas imprévu. S'adresser: rue de l'Hôpital 11, 2me, tél. 5 15 85.

A VENDRE

un buffet de service, une table à rallonges, six chaises, un boiler à gaz de 20 l., un gramophone «Volx de son maître», une jardinière. S'adresser le soir de 17 à 20 heures chez Mlle Decreuse, Boudry, tél. 6 40 61.

PERDUS - TROUVES

Perdu lundi 14 mai, sur le parcours Colombier-Saint-Blaise,

fourde de motocyclette

en tissu imperméable gris. La rapporter contre récompense à Gilbert Clerc, Sentier 23, Colombier, tél. 6 33 50.

PERDU

une broche ancienne enchâssée d'une pierre turquoise mouchetée brune. Sur le parcours de la rue Saint-Honoré et place de la poste. Veuillez s.v.p. la remettre contre récompense à l'adresse suivante: M. Perrochet, Auvornier No 131.

CHAMBRE À COUCHER

neuve de fabrication, à vendre. Elle se compose de deux lits, deux tables de nuit avec dessus de verre, une coiffeuse avec dessus de verre, une armoire à trois portes dont celle du milieu galbée, deux sommiers à têtes réglables, deux protège-matelas rembourrés, deux matelas de première qualité, le tout Fr. 1690.—, livré franco domicile, avec garantie de dix ans.

Nous venons volontiers vous chercher et vous reconduire en voiture; téléphonez-nous ou écrivez-nous en fixant le jour qui vous convient.

Ameublements FANTI & C^{ie}

Grande-Rue 34-36, téléphone 9 22 21, COUVET

Motos d'occasion

Profitez de notre Service d'échange de motos d'occasion!

«INDIAN» 600 cm³, en très bon état.

«PUCH» 125 cm³, à partir de Fr. 600.—

«PEUGEOT» 100 cm³, trois vitesses, très avantageuse.

«B.M.W.» 350 cm³, fourche télescopique et cardan.

«B.S.A.» 250 cm³, modèle récent, en parfait état.

«MOTOSACOCHE» 500 cm³, moteur neuf, Fr. 700.—

Side-car «CONDOR» 500 TT, en bon état.

Vélo-moteur «N.S.U.», à l'état de neuf avantageux.

Possibilité de traiter directement avec des particuliers. Service gratuit.

Garage Terminus, Saint-Blaise

Tél. 7 52 77

APPRENTISSAGES

Chemins de fer fédéraux suisses

Admission d'apprentis pour le service des trains

(Contrôle des billets)

Les Chemins de fer fédéraux engageront, dans les trois arrondissements, un certain nombre d'apprentis pour le service des trains.

Conditions d'admission: Etre citoyen suisse, âgé de 20 ans au moins et de 30 ans au plus, avoir fait l'école de recrues. Jour d'une parfaite santé, avoir une ouïe et une vue suffisantes, ainsi qu'un sens normal des couleurs. Avoir une instruction scolaire suffisante et bien connaître deux langues officielles.

L'apprentissage dure douze mois, puis après une période de vingt-quatre mois comme aspirant, l'agent est nommé conducteur. Le salaire est fixé selon le lieu de service, l'âge et l'état civil. Les chefs de gare fournissent tous renseignements complémentaires.

Offres de service: Les candidats font leurs offres de service par lettre autographe contenant un bref curriculum vitae. Ils les adressent pour le 4 juin 1951 au plus tard à l'un des chefs de l'exploitation des C.F.F. à Lausanne, Lucerne ou Zurich, en y joignant leur photographie, leur livret de service militaire et leurs certificats des dernières années scolaires, ainsi que toutes les pièces propres à donner une image complète de leurs occupations antérieures.

Direction générale des C.F.F., Berne.

PROFESSIONS MÉDICALES

Pendant les saints de glace

Jeunes et vieux pensent au bien-être de leur corps et se réchauffent avec joie et confort à la

SAUNA FINLANDAISE

JODUWIL

TOUS MASSAGES

Louis-Favre 2 Tél. 5 25 50 Neuchâtel

REMERCIEMENTS

Profondément touchés par les innombrables marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à tous les messages reçus, Monsieur André SCHILT-DOMON, ainsi que Monsieur et Madame Hippolyte DOMON expriment leur vive gratitude à tous ceux qui les ont entourés dans leur épreuve.

Cernier, le 16 mai 1951.

Yussella

Graisse alimentaire végétale pour cuire, frire et rôtir, composée de graisse, d'huile d'olive et de turnesol.

J. KLÄSI, ÉTABLISSEMENTS NUXO S.A., RAPPERSWIL

EN VENTE DANS LES BONNES MAISONS DE PRODUITS DIÉTÉTIQUES ET DE SPÉCIALITÉS ALIMENTAIRES.



encore à Fr.

4800

AUTOMOBILES RENAULT, 6, AVENUE DE SECHERON, GENÈVE, TÉL. 2 71 45

Concessionnaire: **E. BAUDER**, garage du Clos-Brochet NEUCHÂTEL - Tél. 5 49 10

PETIT COMMERCE

A remettre de produits alimentaires et techniques. Fabrication, réception. **DEUX EXCLUSIVITÉS**. Grandes possibilités de gain. **SUPERBE LOGEMENT** à disposition si désiré. Facilités de paiement accordées à preneur sérieux. Renseignements à case 29613, Neuchâtel.

Bateau

à vendre, huit places, deux paires de rames, avec motogodille Johnson 5 CV, réglable pour la traine. S'adresser à Jean Eberhart, Chavannes 25. A la même adresse, une **POUSSETTE** pour le prix de 50 fr.

A VENDRE

Radio « Mediator » trois ondes, machine à tricoter « Passap », vélo de dame, poussette bleu marine, pousse-pousse, tente de camping, le tout en parfait état. Prix avantageux. Demander l'adresse du No 264 au bureau de la Feuille d'avis.

Purée de pommes — boîte 1/1 Fr. -.95

Pois moyens — boîte 1/1 Fr. 1.—

Bolets secs — paquet 50 gr. Fr. -.90 avec 5% timbres — d'escompte N. et J.

Zimmermann S.A.

Tous les jours

FILETS de PERGHES au magasin **LENNHERR FRÈRES**

JURA GRUYÈRE et EMMENTAL tout gras Fr. 4.85 le kg. Depuis 10 kg. Fr. 4.50 le kg. Par meule, prix de gros

Expéditions au dehors **R. A. STOTZER TRÉSOR**

Rôti de bœuf lardé extra-tendre

Et toujours nos articles avantageux à la pièce

BOUCHERIE « MONT-FLEURY » **MAX HOFMANN** Rue Fleury 20 Tél. 5 10 50



Idéwé LE BAS DE QUALITÉ

Nos BAS NYLON

suisses, réputés pour leur qualité

7.25 7.75 8.90

Savoie-Petitpierre S.A. NEUCHÂTEL RUE DU SEYON



La fresse **ZIG-ZAG** extra-souple est d'une élasticité agréable, on le porte sans aucune gêne.

Voyez notre assortiment de tresses élastiques

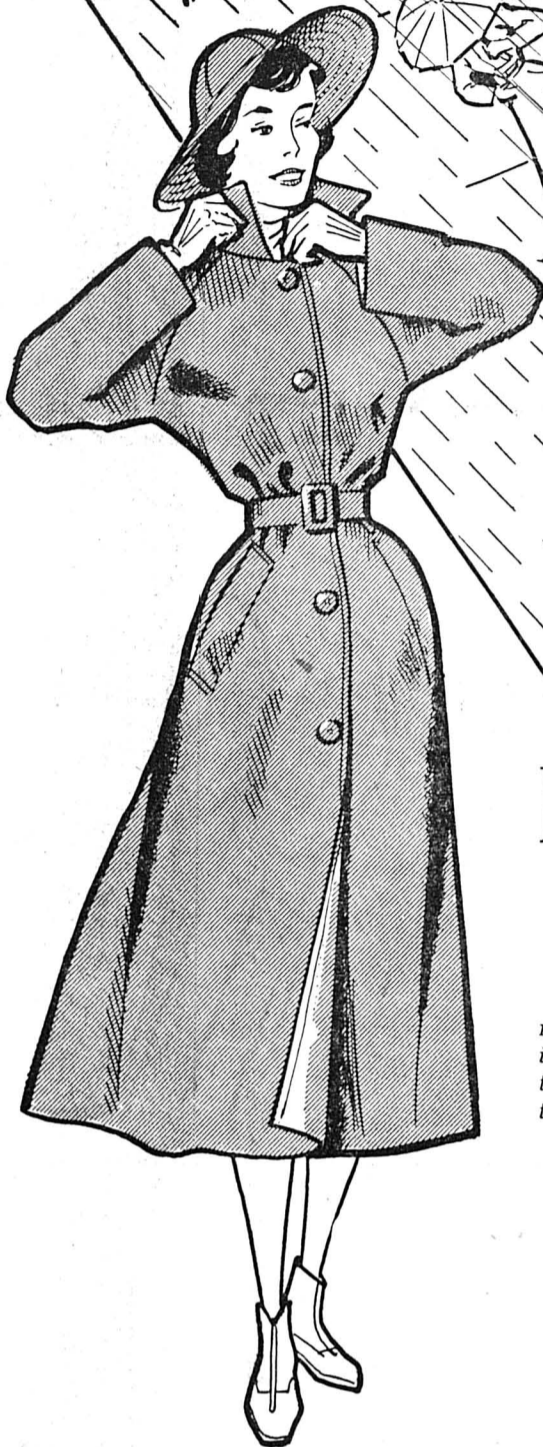


L'ÉLASTIQUE QUI DURE.

en vitrine et à notre rayon de mercerie

Grands Magasins **AU SANS RIVAL** Maison d'ancienne renommée NEUCHÂTEL

Manteau de pluie réversible



Manteau de pluie

réversible, en popeline imperméabilisée, à porter avec ou sans ceinture, coloris mode. Très avantageux

59.-

Impôt compris

La belle confection pour dames

AUX Armourins NEUCHÂTEL

Nouveau numéro de téléphone (038) 5 64 64



Luna

La nouvelle blouse « Luna », en piqué coton blanc, est très pratique et habille fort bien, petit col officier pouvant se porter ouvert ou fermé

21.50 à Fr.

Superbe choix en blouses

courtes manches, toutes teintes mode aux prix avantageux de

26.50 19.50 15.50 10.50

8.90

AUX 2 PASSAGES NEUCHÂTEL S. A.

Rue des Poteaux - Temple-Neuf



250 gr. au détail . Fr. 1.50
l'emballage spécial à 220 gr. . . . Fr. 1.40
le rouleau bleu à 150 gr. . . . Fr. 1.—

Le biscuit de première qualité à l'arôme exquis; en vente partout

Grieb & Co. Großhöchstetten

Belle maculature à vendre à l'imprimerie de ce journal



LA CHEMISE de coupe impeccable

grand assortiment, depuis **17.50**

VETEMENTS Temple-Neuf 4 **ELITE** Centre-Ville

C'est le moment de faire une cure de PRINTEMPS de genévrier

Elle vous rendra plus dispos. Vous travaillerez ensuite plus aisément, car le Baume de Genévrier Rophalien éprouvé depuis 30 ans, débarrasse le sang de l'acide urique et allège les maux des rhumatisants. Il nettoie la vessie et les reins et stimule leur activité. L'estomac et la digestion fonctionnent mieux. Cette cure simple et naturelle vous donnera toute satisfaction. En vente dans les pharmacies et drogueries en flacons à Fr. 4.—, Fr. 8.— et Fr. 13.— (cure complète). Fabricant: Herboristerie Rophalien, Brunnen 111

3 œufs frais pour 1 kg. de pâtes aux œufs

Voilà pourquoi la bonne ménagère n'en veut pas d'autres

Ne pas confondre avec les pâtes fabriquées avec des œufs en poudre

Cornettes aux œufs frais le paquet 712 gr. 1.50 le ½ kg. **1.05**³

Nouilles aux œufs frais le paquet 680 gr. 1.50 le ½ kg. **1.10**³

Pâtes italiennes d'origine

Spaghettis le paquet 605 gr. 1.— le ½ kg. **Gnocchis** **-.82**⁶

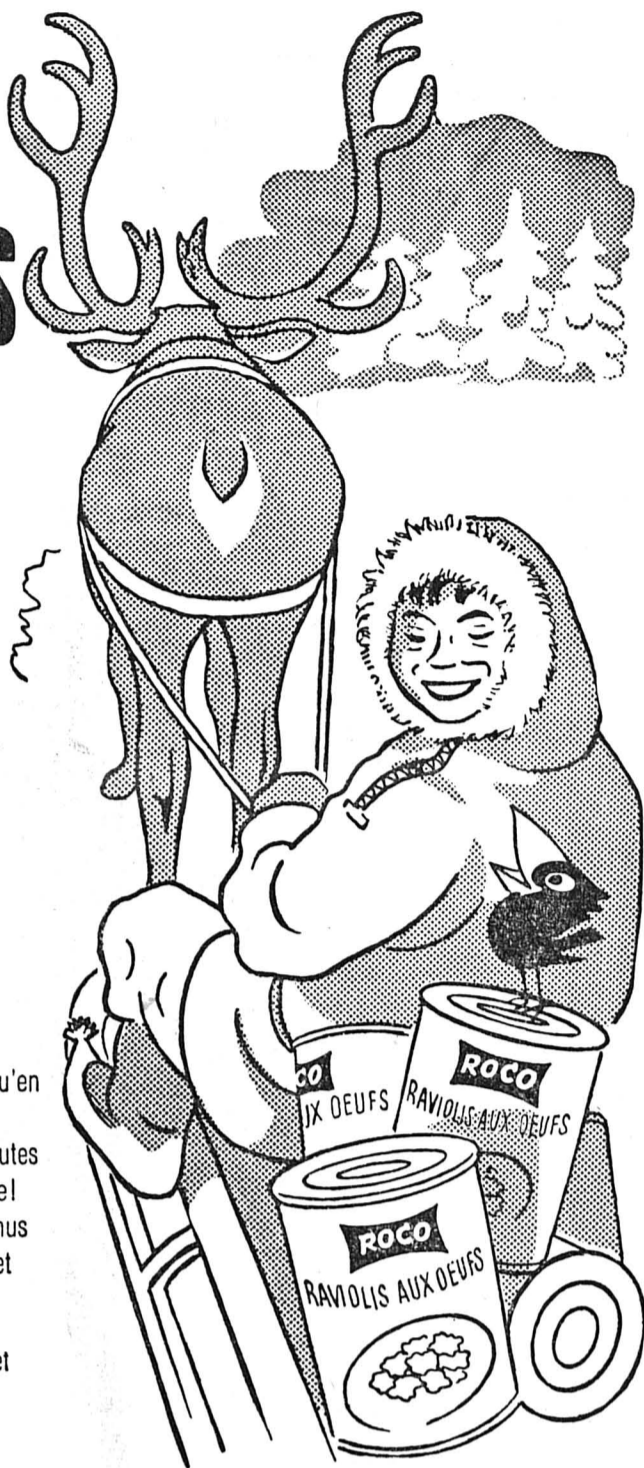
MIGROS Société coopérative

Notre offre réclame pour samedi :

BOUILLI EXTRA-TENDRE depuis Fr. 2.40 le ½ kg. toutes viandes de 1re qualité

Boucherie VUITHIER BASSIN 2 TEL. 5 10 68

Les Raviolis Roco en Suède



Pourquoi leur réputation n'aurait-elle pas pénétré jusqu'en Scandinavie?

Il en est d'eux comme de toutes choses: la qualité triomphe! Les Raviolis Roco sont connus partout pour leur arôme et leur saveur exquise.

En boîtes de 1/2 kg, de 1 kg et de 2 kg. Avec points Juwo.

Autre spécialité Roco: Extrait de tomates Roco en TUBES

La cuisson du linge est surannée!

Grâce au pulsateur breveté de la machine électrique à laver Hoover, l'eau bouillante n'est plus nécessaire. Le passage du liquide au travers du linge est bien plus intense que celui obtenu par la cuisson, et pourtant il s'opère avec plus de ménagement. La plus grande lessive est terminée en peu de temps: laine, soie en 1 minute, blanc en 4 minutes, vêtements de travail les

plus sales en 7 minutes sans lavage préalable. La machine à laver Hoover est d'une grandeur pratique, de telle sorte qu'elle trouve place partout: à la cuisine, à la salle de bain, ou à la buanderie. En cas de non emploi, l'essoreuse peut être rabattue. Aucune installation spéciale n'est nécessaire. Consommation minimale de courant. Prix modéré et facilités de paiement.



Seule la Hoover travaille de cette manière rapide, soignée et approfondie. C'est le « Pulsateur » qui différencie la machine électrique à laver Hoover de toutes les autres machines. Ce dispositif est encastré dans une paroi de la cuve; il crée un tel mouvement circulaire de la lessive, que celle-ci passe correctement à travers le linge. Chaque pièce est ainsi lavée rapidement, à fond et avec ménagement.



Démonstration sans engagement dans les bons magasins de la branche.

La machine électrique à laver la plus employée en Suisse.

Appareils Hoover S.A., Claridenhof / Beethovenstrasse 20, Zurich



PARQUETS ET LIÑOS DEVIENNENT DES MIROIRS

A vendre

Une voiture « Simca 8 » quatre portes, dernier modèle, couleur rouge foncé, absolument neuve. Prix avantageux.

Une « Renault » 4 CV, modèle 1950, couleur bleue (peu roulé) en parfait état.

GARAGE PATTHEY & FILS
Manège 1 - Tél. 5 30 16 - Neuchâtel



Grand choix de vases-potiches en CÉRAMIQUE

LERSCH ET ROBERT
S. A.

Rues du Seyon et de l'Hôpital, Neuchâtel

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Albert GLEIZES et PILLODS au Musée des beaux-arts

Illustrer des pensées... Et de Pascal! Il faut avouer que c'est là un projet téméraire. Le directeur des Editions de la Gigogne, à Paris, l'a conçu cependant et, pour le réaliser, il s'est adressé au peintre Albert Gleizes, un des chefs du premier cubisme. En fait, seul peut-être un cubiste, c'est-à-dire un peintre tout intellectuel, pouvait soutenir pareille gageure.

Comme la cathédrale, le livre est une œuvre collective à laquelle tous les collaborateurs doivent se soumettre. Mlle Geneviève Lewis ayant fait un choix de pensées pascalien, selon le thème: *Rencontre de l'homme et de Dieu*, l'illustrateur s'est efforcé de les commenter, de les figurer ou de les signifier par 57 eaux-fortes et quelques aquarelles soigneusement accordées à la typographie du texte. Après avoir été exposées à Paris, en Avignon et dans quelques autres villes de France, elles le sont présentement au Musée des beaux-arts de notre ville.

Les théoriciens du cubisme ont toujours eu le talent d'embrumer des questions, d'ailleurs assez simples, en les racrochant, pour leur donner plus de poids, à des considérations métaphysiques. Bien entendu, l'autre soir, en présentant son œuvre aux amateurs neuchâtelois, M. Albert Gleizes, furieux doctrinaire, n'y a pas manqué. Aussi bien est-il, après Apollinaire dont la préface à la fameuse exposition de Bruxelles avait donné au cubisme droit de cité, l'auteur, avec Metzinger, du premier *Traité du cubisme* (1912). Nous avons eu souvent, ici et ailleurs, l'occasion de le citer.

Remontant au Germe, à la culture ontologique pour redescendre jusqu'au moyen âge, M. Gleizes a montré que l'art de cette époque était un art du mouvement. Il se développait dans le temps alors que l'art de la Renaissance, tout à fait statique, se développe dans l'espace. Avant le XVI^{me} siècle, dit-il, l'art cherchait l'être lui-même, l'être intérieur alors que, dès cette époque, il imite la nature, il se tient aux apparences. A force de vouloir copier le monde extérieur, selon la logique et la raison, il s'est fourvoyé dans une impasse. Il aboutit aux bondieuseries de Saint-Sulpice, quant au sacré; aux minutes des dernières écoles du XIX^{me} siècle, quant au profane. L'analyse a réduit l'objet en poussière.

De même, dit encore M. Gleizes, au XVIII^{me} siècle, Pascal, héritier du cartésianisme, a, le premier, mis en doute les postulats rationalistes et s'est senti pressé de revenir à l'être multiple et complexe qui défie la raison. Il y aurait donc, toujours selon M. Gleizes, parallélisme d'évolution entre la peinture cubiste et la pensée pascalienne. Toutes deux retrouvent à la fois l'Homme et Dieu.

Dans sa dangereuse entreprise, le grand souci de l'illustrateur a été de conserver l'esprit de Pascal plus que les incidences. Pour cela, il désintègre l'image au profit de la reconstruction de l'homme. Par des arabesques, des entrelacs, des lignes ondulées et des enroulements signifiants, il cherche à traduire les mouvements de l'âme et prétend orienter nos esprits vers la méditation ou la contemplation. Procédant par allusions figurées, par relais non figurés, enfin — surtout lorsqu'il s'agit du passage de l'ordre naturel à l'ordre surnaturel — par symboles pris dans leur sens traditionnel, il tente d'exprimer l'inexprimable.

Aux époques très reculées et très religieuses, le langage des symboles était plus ou moins compris de tous. Le sens aujourd'hui s'en est perdu. Seuls les savants qui les ont étudiés l'ont redécouvert et nous entendons bien que M. Albert Gleizes est de ceux-là. Ainsi nous apprenons que le rythme est invariable dans son principe circulaire, et qu'il est le symbole de la Divinité quand la circonférence atteint sa plus grande pureté. Mais, pour les ignorants que nous sommes, une table des gravures a été dressée en fin de catalogue, avec les explications désirables.

On constatera que les meilleures de ces compositions sont aussi les plus libres, celles où l'auteur s'est dégagé de la théorie, de la démonstration théorique.

Dans la même salle du musée, une vitrine contient les feuillets d'un ouvrage d'Henri Bosco: *Sites et Mirages* — illustré de simples, claires et calmes aquarelles, de Marquet, Bosco-Marquet! Quelle merveilleuse conjonction!

Enfin M. Pillods y expose les originaux des 90 dessins qu'il a conçus d'après l'Ancien Testament. Cette collection, nous l'avions vue, l'an dernier, à Paris où elle suscitait beaucoup de curiosité et même de ferveur. Empressons-nous de le dire — l'artiste s'est plu d'ailleurs à le relever — elle est, à Neuchâtel, autrement bien placée, bien éclairée et mise en valeur. Pour présenter sur de vastes parois claires tous ces dessins en noir et blanc — la couleur y est rare — M. Daniel Vouga a dépensé des trésors d'ingéniosité et de goût.

A l'origine, M. Pillods qui est un artiste protestant du Montbéliard avait été chargé d'illustrer seulement un nouveau livre de catéchisme. Comme le comité des Ecoles du dimanche avait opéré parmi ses dessins, un choix, selon lui tout arbitraire, il demanda et obtint l'autorisation d'en publier l'ensemble pour son compte. Précédé d'une fort belle préface, écrite en poète par Pierre Emmanuel, l'ouvrage parut en édition limitée à 500 exemplaires sur vélin chiffon et 40 sur Arches.

Héritier de tous les grands chefs de file qui ont bouleversé l'art tra-

ditionnel — les Renoir, les Cézanne, les van Gogh, les Matisse, les Picasso, les Rouault, les Fernand Léger — dans la lignée desquels il tient à s'inscrire, M. Pillods pense que, pour sortir de la peinture abstraite, incapable de servir de moyen de communication entre les hommes, il faut revenir à l'élémentaire, à la caverne ancestrale. Nier tout l'humanisme chrétien pour retrouver l'enfance, la pureté et la joie plénières. On voit que c'est toujours même antienne. Lui aussi parle de réintégrer l'homme dans l'art, mais encore, et ceci paraît plus nouveau, la foi. Une foi qui s'engage à mort.

Son propos, c'est de traduire la Bible — cette Bible, dit Pierre Emmanuel, qui demeure l'histoire de Dieu en l'homme — dans un langage nouveau, par une simple ligne expressive, selon la plastique actuelle, mais en lui rendant son caractère outrancier, proprement oriental. Ecartant résolument l'anecdote, refusant toutes limites, il n'indique, en fait, qu'un schéma, une route à notre pensée. Chacun de ses dessins, nous pouvons le prolonger selon notre nature.

M. Pillods qui a l'enthousiasme d'un apôtre et qu'éfriraient les vagues déferlantes du matérialisme ne croit plus aux envolées mystiques; il veut ramener le christianisme sur la terre. « Sinon, dit-il, elle lui échappera. » Les artistes apporteraient ainsi une pierre essentielle à la continuité, à la durée de l'enseignement du Christ sur lequel repose, même s'il n'y paraît guère parfois, toute notre civilisation.

Dorette BERTHOUD.

LIBRE OPINION

Au sujet de l'exposition et des conférences dont parle ci-dessus notre chroniqueur artistique, le peintre Octave Matthey nous écrit:

« Ceux qui chez nous, ajoutait le communiqué de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » s'intéressent au sens que peut avoir l'œuvre d'art ne voudront pas manquer l'occasion d'entendre Albert Gleizes lui-même parler de son œuvre. »

Elles furent en effet nombreuses les personnes qui se dérangèrent pour entendre ce représentant du cubisme leur parler de son œuvre. Mais il n'en fut rien. Avec une hardiesse, digne d'une meilleure cause, le maître nous fit un cours sur Pascal. Or, les personnes qui composaient son auditoire avaient toutes, sans exception, été présentées à Pascal à des dates diverses. En outre, il y avait dans cette salle, mise obligamment à la disposition de cet artiste étranger, deux professeurs éminents: MM. Lombard et Neeser, les-

quels nous eussions évidemment mieux convenus comme exégètes de Pascal que ce peintre à la pensée trébuchante et confuse. Par contre les deux professeurs en question, et même les deux critiques d'art neuchâtelois également présents, eussent été fort curieux de savoir, par exemple, à quelle pensée de Pascal, telle ou telle de ces images abstraites faisait allusion. Car ces métaphores inintelligibles de lignes et de taches, aux yeux de ces personnes pourtant averties, pouvaient tout aussi bien illustrer « La légende des siècles », « Le corbeau et le renard », « Les cloches de Corneville », que « Les pensées de Pascal ».

Quand on s'adresse en iroquois à des personnes qui ne parlent pas l'iroquois, il faut commencer par leur enseigner l'iroquois. Ou, ce qui est beaucoup plus simple, surtout lorsqu'on est un peintre, serait de faire usage de la langue des peintres, dont la caractéristique essentielle est de parler toutes les langues.

Octave MATTHEY.

BIBLIOGRAPHIE

FOI ET RAISON
Editions Sonor S. A., Genève

Ce volume contient le texte de quatre conférences prononcées au Centre protestant d'études de Genève. Placées sous les auspices de la section philosophique du Centre, ces conférences n'avaient pas pour but d'établir une doctrine théologique ou philosophique sur cet important problème. Il s'agissait, bien plutôt d'une enquête sur la situation actuelle de la question. Les organisateurs ont désiré établir un dialogue entre quatre éminents représentants de l'enseignement philosophique de notre pays, en les priant de traiter, chacun à sa manière, un thème commun. La valeur de ce volume offre, maintenant au public résidant à la fois dans la diversité des points de vue présentés et dans la convergence profonde des préoccupations qui se font jour au travers de l'ouvrage tout entier.

DEUX PROBLÈMES INSOLUBLES DE LA BIOLOGIE TRANSFORMISTE: L'ORIGINE DE LA VIE; LES GRANDES ÉTAPES DE L'ÉVOLUTION ANIMALE

par Emile Guénoy
« Les Cahiers de la Foi et Vérité », No 20
Le transformisme, tel qu'il a été vulgarisé au siècle dernier par Hückel, a été mis au service de la philosophie matérialiste et se caractérise par une série d'hypothèses sans fondement. Il ne doit donc pas être confondu avec l'évolutionnisme strictement scientifique, tel que l'enseignent les savants d'aujourd'hui.
Dans l'état actuel des recherches, la science biologique ne peut ni expliquer l'origine de la vie par une simple combinaison de phénomènes physiques et chimiques, ni préciser les grandes étapes de

l'évolution des êtres vivants, et il semble bien peu probable que ces deux problèmes trouvent jamais une solution.

C'est ce que démontre le professeur Guénoy, en quelques pages claires et soûltement documentées.

FICHES JURIDIQUES SUISSES

Les Fiches juridiques suisses du premier trimestre de 1951 viennent de paraître. Elles ont trait à l'assurance vieillesse et survivants, aux avertissements sonores et optiques, et à diverses questions intéressantes des chemins de fer. Le droit des parents, à propos du divorce, fait également l'objet de quelques fiches. Quelques-unes sont par ailleurs consacrées au droit aérien, à la faillite (Ordre des créanciers et son importance pratique) et aux piétons.

HORAIRE « ECLAIR »

La nouvelle édition de l'horaire « Eclair » pour la saison d'été 1951 vient de sortir de presse. Cet indicateur, qui d'année en année voit sa diffusion s'accroître en Suisse romande, doit son succès à la simplicité de sa conception. En effet, il ne comporte qu'une seule table d'orientation centrée, ce qui permet de mettre en un clin d'œil le doigt sur la ligne cherchée. Toujours mieux présenté, avec le soulet constant de rendre service au voyageur, toujours plus complet, l'horaire « Eclair » contient non seulement les lignes des chemins de fer fédéraux et des compagnies privées de Suisse romande au grand complet, mais également toutes les courses d'autobus et des cars alpestres. Enfin, l'indication de nombreuses correspondances, des tableaux très détaillés des prix des billets et des renseignements généraux, contribuent au succès des seize éditions régionales de l'horaire « Eclair ».

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Fabienne, sous-préfète

Roman inédit
par
JEAN DEMAIS

28

Alors Li-Wang comprit. Elle poussa un cri rauque de bête blessée:

— Mort ?
Et s'effondra, évanouie, dans les bras de Fabienne.

Quand elle revint à elle, Li-Wang fut incapable de verser une larme. Avec un sang-froid affreux, elle voulut tout savoir... tout. Elle apprit sans broncher, mais avec une lueur de folie dans les yeux, la mort de Watford, sa véritable identité, la mission exacte qu'il remplissait à Marsillac. Elle sut aussi que Sampa était mort, que Siri s'était enfuie avec les deux chauffeurs et les voitures.

Pour toute conclusion, elle répondit à Fabienne:

— La Roue a tourné...
L'expression bouddhique qui salue les coups du sort. Et ce fut à ce moment que M. de Saint-Sauvan intervint:

— Mais un message a été remis à

votre adresse. Il vient du « Lion d'Or », et...

— Vite, donnez-le moi.
Le vicomte partit chercher l'enveloppe et Li-Wang demanda alors à Fabienne:

— Le résultat de l'enquête ?...

Siri ?...
— Hélas ! Didier vient de me téléphoner. C'est le pire...

— C'est-à-dire qu'ils ont pu passer sans encombre la frontière italienne ?

Fabienne approuva d'un hochement de tête et précisa:

— Il a été établi qu'ils avaient des passeports diplomatiques parfaitement réguliers. Donc la fuite était préméditée depuis plusieurs jours.

Mais M. de Saint-Sauvan revenait avec le message. D'une main qui ne tremblait pas, Li-Wang saisit l'enveloppe, la déchira.

Une liasse de documents convertis d'une écriture grêle et très haute s'en échappa. Il y avait aussi des cablogrammes sur papier vert... Li-Wang jeta un regard sur les documents, les relut plus attentivement, et poussa un cri:

— Tout est perdu... La catastrophe est totale!

Sa première crise de désespoir passée, il ne fut que trop aisé de reconstituer le drame dans toute son ampleur. Il était de toute évidence que Sampa, Siri et Watford étaient de connivence. L'Intelligence Service britannique les avait

tous trois à son service. Le jeu de Watford était très simple: amener par amour Li-Wang à une totale révolte contre les traditions birmanes.

Les deux ministres auraient constaté cette transgression des traditions. Au pays, un mouvement populaire aurait « exigé » que le prince de Cao-Pradang « exilât » définitivement sa fille. Celle-ci aurait été dans l'impossibilité totale de lui succéder... et l'occasion aurait été trop belle pour les Anglais de réduire les dernières velléités d'indépendance de cette principauté birmane...

Mais les événements avaient été encore plus vite que la réalisation de ce plan, cependant précis jusque dans tous ses détails. Le prince, père de Li-Wang, avait été chassé par une révolution du palais, puis assassiné par ses propres gardes. Les ennemis de sa famille avaient repris le pouvoir, comblant ainsi les vœux secrets des colonisateurs. Leur premier soin, bien entendu, avait été de confisquer tous les biens du potentat assassiné et de décréter Li-Wang coupable de haute-trahison. Le retour en Birmanie lui était donc interdit, sous peine de mort.

Telle était la substance des documents remis à Li-Wang, et qui émanaient de Siri. Mais étaient-ils exacts ? Contre toute évidence, Fabienne voulait en douter encore. Didier Garnier-Roland avait des amis au ministère des affaires étran-

gères. Il leur téléphona pour leur demander des précisions.

— Hélas ! ils confirmaient, point par point, le désastre.

CHAPITRE XIV

Michel Eynier

— Vous pouvez approcher, madame Pihloït.

— Je ne vous dérange vraiment pas, mesdames ? demanda de son ton le plus commercial l'aubergiste du « Lion d'Or ».

— Mais pas du tout, lui répéta Fabienne.

Elle tenait Li-Wang par le bras et essayait de la reconforter. Li-Wang, le visage crispé, l'écoutait sans dire un mot. Si encore elle avait eu la faiblesse consolante de pleurer...

La présence de Mme Pihloït, apparue à la grille, faisait diversion. Ou peut-être même apportait-elle des détails complémentaires sur la fuite de Siri, qui, par plusieurs points, restait mystérieuse.

L'honorable commerçante était visiblement embarrassée.

— N'est-ce pas, il ne faudrait pas que madame s'imagine... Naturellement, on sait bien à qui on a affaire. Mais aussi, entre braves gens, le mieux est de ne pas laisser de malentendu. On a souvent tort de se taire, n'est-ce pas ?

— Où voulez-vous en venir ? interrompit sèchement Fabienne.

— Ben, voilà... les messieurs et

dame qui étaient chez moi sont partis brusquement. Ce pauvre monsieur qui était si poli, qui est mort... et la dame...

— Li-Wang avait déjà compris.

— Ils s'en sont allés sans payer leur note !

Mme Pihloït baissa la tête.

— Eh bien ! ne vous inquiétez pas, ma brave femme. Je réponds de toutes les dettes... je payerai...

Et, avec une nuance d'embarras, elle conclut:

— Seulement, n'est-ce pas, je vous demande quelques jours de délai...

— C'est trop naturel, mademoiselle. Oh ! d'ailleurs, je n'étais pas inquiète. Du moment que vous êtes des amis de M. le sous-préfet et de sa « dame »...

Quand dans un flot de remerciements, Mme Pihloït fut partie, Li-Wang, avec un calme étonnant, dit:

— Tu vois, Fabienne, non seulement je suis orpheline, dépossédée, exilée... mais encore je suis ruinée.

— Mais tes bijoux... ta fortune personnelle ?

— J'en avais laissé la garde ou la gérance à mes deux gardiens. Il ne me reste pour tout avoir que les quelques bijoux qui sont sur moi...

Elle ricana amèrement:

— Et je comprends maintenant pourquoi Siri m'a demandé, sous un vague prétexte, de lui remettre hier mon solitaire.

— Voyons, Li-Wang, qu'importe, après tout ? Tu es ma sœur, nous nous sommes toujours aimés. Tu ne

peux pas douter de moi, ni de Didier.

Pour toute réponse, la pauvre Li-Wang se jeta dans les bras de Fabienne... et, pour la première fois depuis la série de catastrophes qui venaient de s'abattre sur la malheureuse, elle se mit à pleurer. Des larmes brûlantes, qui lui firent du bien.

— Je serai courageuse, sanglotait-elle. La vie a été amère, puis elle a été trop belle... Elle redevient tragique. Mais qu'importe ?

Et elle répéta cette invocation bouddhique:

— C'est la Roue !

Hélas ! oui, la roue avait complètement tourné ! Pendant les heures qui suivirent, les nouvelles catastrophiques se succédèrent, ne laissant place à aucun espoir. La révolution birmane, encouragée sinon préméditée par les Anglais, avait bien causé la mort du père de Li-Wang et amené la confiscation de tous ses biens, ainsi que son exil. D'autre part, Siri et ses seconds, qui avaient minutieusement pris leurs précautions, avaient franchi sans encombre la frontière italienne, emportant avec eux tous les bijoux et le numéraire de l'ancienne princesse. Et Siri bénéficiait de trop de protections occultes pour qu'une demande d'extradition fût prise en considération. Li-Wang se trouvait donc pratiquement sans un sou, sans un autre appui que celui de Fabienne.

(A suivre)

MÉNAGÈRES... Visitez notre exposition !

Le plus grand choix de MACHINES A LAVER



HOOVER Fr. 495.—
 TEMPO dès » 590.—
 ELIDA » » 645.—
 MAYTAG » » 985.—
 STAHL » » 872.—
 UNICA » » 500.—

Essoreuses centrifuges
 nouveau modèle transportable,
 moteur électrique, Fr. 392.—
 Livraison franco partout

Beck & Cie
 Peseux

Installations modernes
 de buanderies et de cuisines
 Tél. 8 12 43

La femme qui désire
 être bien corsetée porte le

corset
 P. M.
 Exclusivité de
Reber
 bandagiste
 Saint-Maurice 7
 NEUCHÂTEL
Gaines
 élastiques
 de première qualité

A vendre à Montreux

excellente entreprise :
location de bateaux

très bien située près des hôtels, avec douze bateaux à rames, un moteur amovible de 6 1/2 chevaux, un canot-automobile, matériel complet, outillage, un cabanon. Affaire unique et très rentable. Bénéfice annuel : Fr. 10.000.— net. Prix : Fr. 32.000 à verser comptant.

S'adresser : Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac, tél. 6 32 19.

HACOSAN
 nourrit
 et
 fortifie

Divan - lit
 avec matelas ne coûte
 que **Fr. 160.—**
 chez
Mobilier G. Meyer
 avec arrangements
 de paiements sur
 demande

Ménagères, attention !
 NOS PRIX

PORC FRAIS

Rôti	le 1/2 kg. Fr.	3.—
Côtelettes filet	le 1/2 kg. Fr.	3.50
Saucisses à rôtir	le 1/2 kg. Fr.	3.25
Jambon de campagne		
	les 100 gr. Fr.	1.—
Jambon roulé	les 100 gr. Fr.	0.90
Saucissons pur porc	le 1/2 kg. Fr.	3.50
Saucisses au foie	le 1/2 kg. Fr.	3.—
Lard maigre fumé	du pays, le 1/2 kg. Fr.	3.50

Vente directe du producteur
 aux consommateurs
 Mesdames ! soyez de vraies
 maîtresses de maison
 en profitant de tels avantages

BOUCHERIE
BERGER-HACHEN

MOTOGODILLES
 exclusivité

« LAUSON » 4 temps 3 CV Fr. 920.—
 6 CV Fr. 1285.—
 Icha compris

Consommation : 2 dl. à 2 l. 1/4 à l'heure
 Réservoir à huile indépendant
 Ralent parfait pour la pêche à la traîne

« JOHNSON » 2 1/2 CV à 25 CV
 Essai sur demande, sans engagement

CHANTIER **Jean-Louis STAEMPFLI**
 NAVAL
 Cortallod (Neuchâtel), La Polssine - Tél. 6 42 52

Frais des pieds
 à la tête
 après un bain
 avec le

SUNLIGHT
 SAVON
 DOUBLE MORCEAU

Toujours notre beau choix en

VOLAILLE
 fraîche du pays
 et de l'étranger

Poulardes et poulets blancs
 1er choix très tendres
 Petits coqs - Poules à bouillir
 Poulardes au riz grasses
 Canards - Pintades - Pigeons
 Lapins frais du pays

SAISON DU CABRI
 ET DE L'AGNEAU

LEHNHERR
 FRÈRES
 Trésor Tél. 5 30 92
 GROS ET DÉTAIL



Gabardine

Le MANTEAU idéal pour « TOUT TEMPS », indispensable pour vos voyages, se fait dans une splendide gabardine PURE LAINE, teintes mode

179.- 139.- 125.- 79.-

NOS NOUVEAUX MANTEAUX DE PLUIE
 en popeline pur coton doublé du même tissu en beige, gris, rouge, ciel, turquoise, jaune ou marine

79.- 69.- 59.- 49.-

MANTEAUX DE PLUIE
 exécutés dans une belle popeline coton fantaisie, dessins pied-de-poule ou carreaux, tons mode

79.- et 69.-

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
 NEUCHÂTEL

ÉLÉGANCE RÉSISTANCE

Eliminant le poids mort du châssis tubulaire, sa carrosserie autoporteuse donne à la VESPA légèreté, élégance et résistance; elle lui confère son aspect sobre et net de grande classe

Le bloc roue-moteur de la VESPA est reconnu comme la synthèse des perfectionnements techniques les plus modernes dans ce domaine

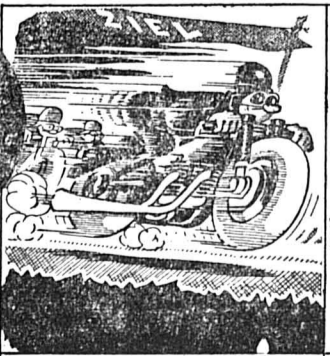
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
 et la plus répandue

Vespa
 nouveau modèle

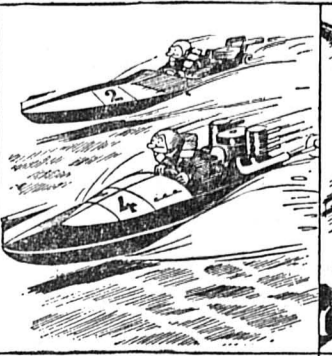
Fr. 1525.—
 Facilités de paiement • 125 cc. • 70 km/h • 2 lit. aux 100 km. • 1 ou 2 places

AGENTS OFFICIELS :
 NEUCHÂTEL : G. Cordey, place Purry 9
 CERNIER : W. Schneider. COLOMBIER :
 G. Lauener. FLEURIER : F. Zbinden.
 CHIÈTRES : G. Schwab.
 « VESPA DISTRIBUTION S. A., Genève. »
 MORAT : T. Lutz.

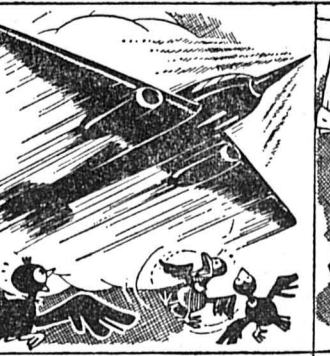
Rapidité



Ce siècle est celui des records,
 Sur terre on va toujours plus fort...



Sur l'onde en glisse - et c'est grisant -
 Parfois plus vite que le vent...



Mais le triomphe est à l'aviation,
 Grâce au moteur à réaction.



Vivez donc avec votre temps
 Prenez OMO dès maintenant.

Avec
OMO trempé
 est
 à moitié lavé

... et pour cuire: **RADION**



Grand choix en
 services à déjeuner
 à diner et à thé
 chez

ROBERT
 Rues du Seyon et
 de l'Hôpital, Neuchâtel

*Perfection technique!
chaque pièce est étudiée et
terminée avec une minutie
extrême pour toute bicyclette...*



COSMOS
Marcel BORNAND Poteaux 4

Offre exceptionnelle
vendredi et samedi dans toutes nos succursales

Rôti de bœuf
lardé extra-tendre

sans os le demi-kilo **3.50**



Grand choix en vases et coupes de cristal

LERSCH ET ROBERT
S. A.
Rues du Seyon et de l'Hôpital, Neuchâtel



Maman emploie le
Vinaigre de vin Viness

Avec VINESS chaque salade sera une délicatesse!

Le vinaigre de vin Viness est obtenu par fermentation naturelle de vin pur, sans aucune adjonction

Sansilla gargarisme
contre maux de gorge



Grand choix en vases et coupes de cristal

LERSCH ET ROBERT
S. A.
Rues du Seyon et de l'Hôpital, Neuchâtel

Du côté de la campagne et des vignobles

Les moyens de diminuer les dégâts causés par le gel

(Suite. — Voir « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 17 mai 1951.)

Le système du capuchon

Un autre moyen en usage dans certains vignobles suisses et qui a fait ses preuves dans bien des cas est de recouvrir chaque cep d'une sorte de capuchon conique fait de papier huilé ou goudronné ou, plus récemment, de chaume. La chaleur dégagée par le sol est ainsi retenue dans un espace très réduit. La plante est d'autre part protégée des courants froids. Ce procédé a pourtant deux défauts majeurs : le premier, auquel on remédie parfois par l'élevation progressive du capuchon, est que ce dernier empêche la plante de se développer naturellement. Les jeunes tiges viennent en effet buter contre la paille (ou le papier) et s'y plient. Le second défaut est celui de changer totalement le climat dans lequel se développe la plante. En effet, le soleil tapant sur le capuchon l'échauffe fortement de jour. La température s'élève à l'intérieur et le cep se trouve comme dans une petite serre. D'autre part, et surtout avec les appareils en papier, l'humidité est très forte à l'intérieur, ce qui n'est pas toujours bon pour la plante. Si on ne prend pas soin de retirer les capuchons le matin pour les replacer le soir, on risque d'obtenir des plantes poussées trop rapidement et qui ne supporteront plus le climat à la fin de la période des gelées. Ce procédé, qui peut donner de bons résultats, est toutefois coûteux. Pour être complet, il faut ajouter pourtant que nous n'avons pas connaissance de préjudices graves ressentis par les vigneronniers qui avaient laissé les capuchons à demeure durant toute la période de gel.

La fumée

Dans les plaines d'Allemagne, de Pologne et du sud de la Finlande on remédie à l'absence de nuages en recouvrant les champs d'une nappe dense et continue de fumée. On se sert pour cela d'appareils spéciaux dans lesquels on brûle des mélanges chimiques de composition variable. Ce procédé est utilisé depuis bien des années à l'étranger et y a donné d'excellents résultats. Toutefois, son application ne peut être généralisée sans autres, car il demande des conditions météorologiques et géographiques particulières. Il ne peut être appliqué que dans des plaines qui ne sont entourées d'aucune colline de quelque importance. En effet, la nappe de fumée remplace les nuages, c'est-à-dire qu'elle absorbe les rayons calorifiques émis par la terre et les lui renvoie. Elle n'a par contre aucune influence sur l'air froid qui coule le long des montagnes. En Valais, par exemple, plaine bordée de tous côtés par de hautes montagnes, ce procédé est inapplicable. Il empêcherait bien le sol de se refroidir fortement dans la plaine, mais sitôt le courant des pentes établi, l'air froid venant des flancs de montagne pénétrerait sous la nappe et la soulèverait en en diminuant l'efficacité. D'autre part, cet air serait suffisamment froid pour gêner les plantes.

Un autre désavantage du procédé, c'est qu'il demande des nuits calmes ou à faible vent. Le vent doit, en effet, souffler tout le temps du même côté, sans quoi on est obligé de déplacer les appareils fumigènes en cours d'opération, ce qui demande de grands moyens et un personnel nombreux. Ces quelques considérations nous permettent de conclure qu'en Suisse ce moyen de protection est applicable dans bien des régions du Plateau qui remplissent les conditions requises. Seulement avant de procéder à des essais toujours coûteux, il serait préférable de faire une étude approfondie des courants dans la contrée à protéger.

sinon on risque d'aller au-devant de grandes déceptions.

Les étangs

Une autre méthode appliquée avec beaucoup de succès et depuis assez longtemps dans les régions de collines du centre de l'Allemagne est celle des étangs. Ce pays, très coupé et relativement boisé, offre plus d'une ressemblance avec notre Plateau suisse si bien que cette méthode nous paraît répondre, au point de vue strictement météorologique, à nos besoins. Son principal défaut est d'être très coûteuse pour son adaptation et une égalisation de nos cultures qui ne cadrent guère avec l'esprit individualiste des habitants de nos campagnes. C'est la raison pour laquelle nous doutons qu'elle puisse être adoptée, à l'exception de quelques cas isolés.

Cette méthode consiste en l'établissement d'étangs le long des cours d'eau qui traversent les vallées cultivées. L'eau se réchauffe de jour, sous l'action du soleil, et redonne la nuit à l'air les calories ainsi accumulées. Comme l'eau est un bon conducteur de la chaleur, le système est complété par des haies vives qui coupent et canalisent les courants froids descendant des collines pour les conduire soit sur les étangs soit sur des terrains de moindre rapport (marais par exemple) et sacrifiés d'avance. Comme on le voit cette méthode demande de gros travaux et une adaptation des cultures. Ces deux raisons nous font douter de ses possibilités d'usage chez nous. Seule sa réalisation pourrait être envisagée en relation avec de grands remaniements parcellaires et aménagement de cultures.

L'aspersion d'eau

Le dernier procédé d'usage courant pour se protéger des dégâts causés par le gel est celui qui consiste à asperger les cultures de grandes quantités d'eau. Pour ce faire, on utilise généralement un tuyau d'arrosage muni d'une pomme qui répartit l'eau en fines gouttelettes. L'idée qui est à la base de ce procédé est que l'eau ainsi répandue apporte à l'air une certaine quantité de chaleur. D'autre part, en détrempant le sol, elle en augmente la conductibilité et, par conséquent, l'apport de chaleur de l'intérieur vers l'extérieur se fait beaucoup mieux. Enfin une certaine quantité d'eau s'évapore en traversant l'air et en augmente ainsi l'humidité. Le point de saturation sera plus rapidement atteint, et les probabilités de formation de brouillard plus grandes. Le brouillard jouant le même rôle qu'un nuage est favorable, en cas de danger de gel.

Ce procédé, qui peut être utilisé efficacement sur des espaces restreints, a le grand avantage de pouvoir s'appliquer avec succès à des cultures basses (fraises, etc.). Il a, par contre, deux inconvénients majeurs. Tout d'abord il est nécessaire d'arroser les cultures durant toute la nuit, sans quoi le résultat est problématique. Il faut donc avoir de grandes quantités d'eau à disposition et un personnel suffisant pour surveiller l'installation en permanence. Le second défaut est de détrempier le sol, ce qui, par les journées chaudes du printemps, augmente le risque d'attaque des cultures par les champignons.

En conclusion nous pouvons dire que chacun des procédés utilisés contre le gel est applicable dans notre pays. Malheureusement et du fait de la diversité des climats et des dispositions géographiques, aucun n'a de portée générale.

B. PRIMAUT.

Une conférence de M. Gérard Bauer devant la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie

La phase actuelle des travaux de l'O. E. C. E.

Sous les auspices de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie et de la Société neuchâteloise de science économique, M. Gérard Bauer, chargé des affaires économiques près la légation de Suisse à Paris et délégué du Conseil fédéral à l'Organisation européenne de coopération économique a présenté mardi dernier, à un nombreux auditoire réuni à Beau-Rivage, une conférence sur « l'Union européenne des paiements, la libération des échanges et la Suisse dans le temps présent ».

Ce sujet est vaste, complexe et ardu. M. Bauer sut cependant le présenter de la manière la plus claire en même temps que la plus concise, sans pour autant pêcher par excès de simplification. Son exposé ne fut cependant vraiment intelligible dans toutes ses nuances que pour des auditeurs déjà avertis des problèmes économiques internationaux, et plus particulièrement des objectifs de l'O.E.C.E. et du fonctionnement de cet organisme. Car c'était là le fond de la conférence.

Il est impossible de résumer une telle synthèse. Aussi nous pardonnera-t-on de laisser délibérément de côté la première partie de l'exposé de M. Bauer consacrée à l'étude des principales activités de l'O.E.C.E.

Nous nous bornons à suivre M. Bauer dans la dernière partie de sa causerie, consacrée à la phase actuelle des travaux de l'Organisation européenne de coopération économique.

outre, le Conseil de l'organisation a approuvé en avril dernier, l'établissement d'une « liste commune » de produits qui devront être libérés par les pays qui sont en mesure d'atteindre le pourcentage précité. Pour bien comprendre la portée de cette nouvelle réglementation, il faut savoir que dans l'ancien système, chaque pays pouvait choisir lui-même les produits qu'il désirait libérer.

Cela provoquait nombre de difficultés, en particulier parce que les pays membres ne supprimaient pas les contingents d'importation pour les produits déjà soumis à des mesures de restriction très rigoureuses, mais pour des marchandises qu'ils pourraient accueillir sans crainte. Il était d'ailleurs dans l'intérêt des nations représentées à l'O.E.C.E. que les mêmes produits soient libérés pour tous les pays, afin que soit enfin réalisé en Europe un marché commun sans restrictions quantitatives. La « liste commune » qui a été établie et approuvée dans ce but comprend tous les textiles et l'équipement textile ainsi que certains produits agricoles et chimiques. On voit l'intérêt pour la Suisse d'offrir cette nouvelle libération des échanges. Toutefois, les pays qui se considèrent incapables de libérer les produits de la liste commune devront justifier devant l'organisation le maintien de restrictions quantitatives sur ses marchandises. On le voit, la règle tend à devenir ainsi la libération des échanges, et les contingents restent l'exception.

Les pays membres de l'O.E.C.E. sont en outre tenus de procéder à consolider la liste des produits libérés représentant 60% de leurs échanges, ceci à la demande helvétique. Cette mesure tend à éviter que les divers gouvernements soient tentés de modifier au gré des circonstances la liste des produits qu'ils avaient décidé de libérer, et crée par là la sécurité des marchés.

Mais les restrictions quantitatives ne sont pas les seules entraves aux échanges. Il y a encore les tarifs douaniers, dont les disparités doivent être supprimées autant que faire se peut. C'est à quoi s'emploie encore l'O.E.C.E., en liaison avec la conférence tarifaire de Tokyo. De plus, elle s'efforce et elle réussit à réaliser une libération des transactions invisibles, comme le tourisme.

d'ordre intérieur et extérieur ; elle a, par exemple, réalisé la libération des échanges, mis sur pied l'Union des paiements. La Suisse prit dès lors une part active aux travaux de l'organisation. Au chapitre de la libération, son action a abouti à la suppression de la discrimination monétaire. Pour lutter contre la discrimination par le choix des produits, elle a obtenu que les pays lésés qui avaient libéré 85% de leurs importations fussent autorisés à prendre des mesures de rétorsion dans le secteur encore contingenté. C'est sur sa demande, que la liste des produits libérés représentant le 60% des échanges a été consolidée. Son action dans la libération des transactions invisibles n'a pas été non plus sans effets heureux.

Quelles ont été les conséquences de cette libéralisation sur notre pays ? Il est difficile de le dire au moment où les données économiques sont faussées par les répercussions du conflit coréen. Mais il semble bien que le résultat soit nettement positif. Nos exportations ont en effet augmenté dans la zone des pays membres de l'O.E.C.E. et de leurs territoires d'outre-mer, dans les dominions britanniques, par exemple.

~~~~~

Jusqu'ici l'O.E.C.E. a rempli — et même au-delà — ses objectifs. Qu'en sera-t-il dans l'avenir ? M. Bauer pense que les difficultés nouvelles vont s'accumuler, au moment surtout où le réarmement international deviendra une réalité. Mais l'organisation du Château de la Muette, grâce à son système amortisseur de paiements, grâce aussi à son action concertée pour assurer la stabilité financière des pays membres, pour lutter contre l'inflation, rendra les services qu'on attend d'elle. Mais il ne faudrait pas non plus trop lui demander. Car il est évident qu'un organisme supranational qui peut passer outre aux refus de ses membres. Ces derniers conservent toute leur souveraineté et c'est de leur bon vouloir que dépend en fin de compte le succès des entreprises de l'O.E.C.E.

J. H.

**EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE**

- Avril 23. Sous la raison sociale A. Minder et Cie, à Neuchâtel, il a été constituée une société en commandite dont le but est : appareillage eau et gaz, installations sanitaires, Associé indéfiniment responsable : Alfred-Eugène Minder, à Corcelles; associé commanditaire : Paul-Eddy Martenot, à Neuchâtel.
25. Modification du genre de la raison sociale de A. Von Arx et Cie, à la Chaux-de-Fonds, constructions mécaniques, qui sera désormais de bracelets métalliques, qui sera désormais : constructions mécaniques.
25. Sous la raison sociale S. I. rue Léopold-Robert 23 S. A., à la Chaux-de-Fonds, il a été constituée une société anonyme ayant pour but l'achat, la vente, la rénovation, la transformation et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis de même que leur gestion. La société pourra s'intéresser à toutes affaires immobilières, industrielles, financières, mobilières ou commerciales de nature à contribuer à son développement. Administratrice : Hélène Hoffmann née Gerwig, femme de Jean, à la Chaux-de-Fonds.
25. Sous la raison sociale S. I. rue Léopold-Robert 23 S. A., à la Chaux-de-Fonds, il a été constituée une société anonyme. But et administration : voir ci-dessus.
25. Radiation de la raison sociale Jean-André-Gygi, à Neuchâtel, machines et meubles de bureau, par suite de remise de commerce.
27. Radiation de la raison sociale Bron frères, les Hauts-Geneveys, société en nom collectif, ébénisterie, menuiserie mécanique, entreprise de bâtiments et en particulier de parquets, la liquidation étant terminée. L'actif et le passif sont repris par l'associé Jean-Joseph Bron, aux Hauts-Geneveys, sous la raison sociale « Jean Bron ».
28. Radiation de la raison sociale Rodolphe Christen, à Neuchâtel, magasin de chaussures, par suite de remise de commerce. L'actif et le passif sont repris par la maison « Jean-Paul Ehrbar, successeur de Rodolphe Christen » à Neuchâtel. Le chef est Jean-Paul Ehrbar, à Neuchâtel.
28. Sous la raison sociale Fondation de la société neuchâteloise des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur, à Neuchâtel, il a été constituée une fondation ayant pour but d'accorder des prêts et des secours aux membres de la société. Conseil de fondation : Maurice Jeanneret, président, au Locle; John Nussbaum, vice-président, à la Chaux-de-Fonds; Willy Richter, secrétaire, à Neuchâtel; Jules Amiez-Droz, caissier, à la Chaux-de-Fonds.
- Mai 1er. Modification des statuts de la Société Immobilière pour la Classe Ouvrière, à Neuchâtel, la raison sociale ayant été modifiée comme suit : Société Immobilière de 1950.
- 1er. Radiation de la raison sociale Joseph Ruedin et fils, à Cressier, commerce de vins, Joseph-Clement Ruedin s'étant retiré de la société. La société continue sous la nouvelle raison sociale Les fils de Joseph Ruedin, Associés : Arsène-Joseph Ruedin et René-Clement Ruedin.
- 1er. Radiation de la raison sociale Léon Frossard, à la Chaux-de-Fonds, fabrication de verres de montres de toutes formes pour montres fantaisies et pendulettes. L'actif et le passif étant repris par la société Kyburz et Cie, à Neuchâtel.
2. Sous la raison sociale Kyburz et Cie, à Neuchâtel, Arnold Kyburz et Raymond Monnier, tous deux à Neuchâtel, ont constitué une société en nom collectif et repris l'actif et le passif de la maison « Léon

- Frossard » à la Chaux-de-Fonds. But : Fabrication de verres de montres.
2. Radiation de la raison sociale Avions Légers S.A. A.L.E.S.A. à Boudry, par suite de faillite.
4. La maison Perret et Fils, à Saint-Aubin, réparations, vente et achat d'automobiles, exploitation du garage de la Béroche, ajoutée à son genre d'affaire le transport de personnes et de choses, atelier de mécanique.
5. La maison Albert Ischer et fils, à la Chaux-de-Fonds, commerce de combustibles en tous genres et camionnage, aura désormais pour but le commerce de combustibles et transports en tous genres.
5. Modification de la raison sociale de Olam S.A. à Neuchâtel, qui sera désormais Olamit S.A. (Olamit G.m.b.H.) et son but : la représentation d'horlogerie à l'étranger. Elle peut participer de toute façon à d'autres entreprises poursuivant un but analogue ou similaire. Modification des statuts en conséquence.
7. Radiation de la raison sociale Charles Sandoz, aux Geneveys-sur-Coffrane, fabrication de pierres fines pour assortiments, par suite de cessation de commerce.

**Communiqués**

**La route d'Estavayer**

Cette « route d'Estavayer » que la chanson a popularisée, les musiciens frivoleurs et leurs amis la reprendront avec plaisir lors de la Fête cantonale de musique des 19 et 20 mai 1951. Plus de trente sociétés avec quinze cents musiciens y participeront samedi, dimanche et lundi. Le festival « Paysages », d'E. Bory sera une fête pour les yeux et une joie pour le cœur. Dimanche, après les concours, se déroulera un somptueux cortège suivi d'un concert de gala accompagné de toute une gamme de divertissements. Rien ne manquera pour donner à cette fête l'éclat des fêtes antérieures.

Chaque ascension au Niederhorn reste inoubliable. Splendide panorama des Alpes. Possibilités d'excursions en montagne. Bon gîte et pension au Berghaus, à 1950 mètres.

**Seisellbahn BERTEMBERG NIEDERHORN**

**Pour les vins du pays AU CEP D'OR**  
W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

**LE STIMULANT**  
APERITIF AU VIN ET QUINQUINA

Jeunes époux, Jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la

**Caisse cantonale d'assurance populaire**  
NEUCHÂTEL, rue du Môle 3





Sol. 18

*Laver la vaisselle en moitié moins de temps*

Vite... sans peine... et avec quelle mousse!

Votre vaisselle est lavée et prête à être remise en la moitié moins de temps, car SOLO supprime la nécessité d'essuyer. SOLO est exempt de savon et vous donne des montagnes de mousse. La graisse et les restes d'aliments se détachent comme par enchantement. La vaisselle est impeccable; elle sèche sur-le-champ et scintille d'un éclat incroyable! SOLO, un seul produit pour tout le ménage!



**Solo**

mousse davantage nettoie mieux travaille plus vite

seulm. Fr. 1.40

WALZ & ESCHLE SA. BALE

Pour éviter demain soir une surprise désagréable,

Achetez l'horaire



car les départs et arrivées des trains changent dans la nuit de samedi à dimanche, à MINUIT

L'INDICATEUR

- CLAIR
- PRATIQUE
- PRÉCIS

EN VENTE PARTOUT

Quinze éditions régionales  
Une édition «standard» pour toute la Suisse

L'ÉCLAIR ne coûte que 1 fr. 25

**Guerre aux mites**

TRIX MITOL  
Chlorocamphre  
Sacs à vêtements

**Wenger**  
DROGUERIE  
HERBORISTERIE  
Joya 18-NEUCHÂTEL-St-Rose 9

MACHINES À LAVER

**WAAG**  
NEUCHÂTEL  
Manège 4. Tél. 5 29 14

Toujours du **BŒUF** de 1<sup>re</sup> qualité à prix avantageux

Toujours des **SAUCISSONS extra** toujours à Fr. 3.- le ½ kg.

à la boucherie-charcuterie

**JACCARD**  
Hôpital 5

Horlogerie-Bijouterie

**E. Charlet**  
NEUCHÂTEL

sous le Théâtre

**Armoires relief ou creux, sur or ou sur pierre**

**Au Jonneau**

Rue des Moulins 19 le litre

**Montagne 1.25**  
**Rioja, vin supérieur d'Espagne 1.50**  
**Algérie Sidi Chérif 1.80**

Icha et verre en plus  
Timbres escompte  
Livraison à domicile à partir de 10 litres  
Mme Jeanneret

**Mon divan-lit réduit**

... pour le salon ... pour la salle à manger ... pour chambre d'enfant ... avec coffre à literie, deux galeries mobiles, deux coussins au dossier, son prix encore Fr. 318.-, tissu compris. Un superbe meuble pratique qui ne devrait manquer dans aucun ménage et que vous pouvez obtenir par mensualités de Fr. 30.-.

**Mobilier G. Meyer**

Une bonne goutte de Neuchâtel ?

Alors, une bouteille de

**CHATENAY**

Vins blancs et rouges  
EVOLE 27  
NEUCHÂTEL

« Puch » 250 TF

modèle 1951, suspension, avant et arrière télescopique, quatre vitesses, S'adresser au Garage Terminus Saint-Blaise. Téléphone 7 62 77.

**Armoires à habits** à une, deux et trois portes depuis Fr. 105.- chez

**Mobilier G. Meyer**  
Rues Saint-Honoré et Saint-Maurice

Pour les gourmets...

**LANGUES DE BŒUF**  
depuis Fr. 6.- la pièce et toujours nos belles tranches panées à 80 c. la pièce

chez **BALMELLI**  
RUE FLEURY 14 Tél. 5 27 02

SI VOUS L'AIMEZ, votre intérieur, vous ne pouvez manquer d'aller de temps à autre chez le spécialiste qui, en tout temps, vous présente un nouveau choix de tapis, rideaux, linoléums à des prix très étudiés.

**SPICHIGER**  
6, place d'Armes - Tél. 5 11 45

A VENDRE

**auto Ford 1935, 18 HP**  
avec chauffage et glace chauffante.  
Prix : Fr. 1900.-  
Offres : Neuchâtel, tél. 5 52 40.

EN VENTE EXCLUSIVE

**COULEURS D'ORIGINE AMERICAINE**

**DUCO**

POUR LE MEUBLE ET LA CARROSSERIE

**RIPOLIN**

**BLT**  
POUR SALLES DE BAINS, CUISINES, W. C., etc.  
Expéditions rapides

**M. THOMET**  
ECLUSE 15 - NEUCHÂTEL

*Société coopérative de Consommation*

de Neuchâtel et environs et

**Société de Consommation CORCELLES-PESEUX**

VENDREDI ET SAMEDI :

**Bananes FYFFES**  
la meilleure banane  
Fr. 2.30 le kg.

**Oranges d'Espagne**  
juteuses, demi-sanguines  
Fr. —.85 le kg.


**Vous trouverez les glaces de qualité chez le confiseur professionnel**

**En ville chez :**  
Bader + Häni + Hemmeler  
Hess + Radelfinger + Vautravers  
Walder + Wälchli + Wodey-Suchard

**Dans les environs chez :**  
Fischer, Auvernier + Bürki, Pesoux  
Steiner, Corcelles + Sonderegger, Boudry  
Weinmann, Zürcher, Colombier  
Weber, Valangin




Une chaumière



et un cœur



et par terre un lino



Soyez heureux ! Aucun reproche ne vous sera fait si vous entrez dans la maison avec des souliers sales car il y aura sûrement partout du linoléum, revêtement hygienique, esthétique, durable et pratique.

**LE MÉTIER SUISSE DU LINOLEUM**

COUPON A ENVOYER A : LINOLEUM S.A., GIUBIASCO

Veuillez m'envoyer vos prospectus

Nom  
Rue  
Ville

**Beurre de table « Floralp »**  
1 fr. 02 les 100 gr.

**Beurre de table centrifuge**  
du pays  
95 c. les 100 gr.

**Beurre de cuisine**  
1<sup>er</sup> choix  
2 fr. 25 les 250 gr.

**R.-A. STOTZER**  
Trésor

Nous nous sommes régalez... de

**PÂTES AUX OEUFS FRAIS « 3 ENFANTS »**  
qui contiennent beaucoup d'œufs frais. Nourrissantes, savoureuses, profitables! faites un essai qui vous convaincra!



L'élite de la cavalerie suisse sera au

**TRIANGLE DES ALLÉES A COLOMBIER**

dimanche 20 mai 1951 de 7 h. à 18 heures sans interruption

- 165 départs
- Une grande compétition sportive avec des épreuves spectaculaires

**CONCOURS HIPPIQUE**

Les concours auront lieu par n'importe quel temps  
Parc pour véhicules gratuit au triangle des Allées - CANTINE

pour dragons - sous-officiers officiers et gentlemen

**Chasse au renard**

Prix des places : Pelouses Fr. 2.30  
Militaires et enfants Fr. 1.20  
Tribunes Fr. 8.-  
Location, tél. 6 35 95



# 26/27 MAI GRAND PRIX autos et motos, à BERNE

Prix de Bremgarten épreuve nationale des voitures de sport

Grand Prix de Suisse des automobiles épreuve comptant pour le Championnat mondial des voitures de la formule No 1

GRAND PRIX des motocyclettes et sidecars, épreuve comptant pour le Championnat mondial

LES CHAMPIONS DU MONDE ET SUISSES AU DÉPART !

Commande des billets: Secrétariat, Junkerngasse 41, Berne, tél. (031) 3 84 43; Secrétariats de l'A.C.S. à Aarau, Bâle, Berne, la Chaux-de-Fonds, Kreuzlingen, Lausanne, Lucerne, Saint-Gall, Zurich

avec une participation d'élite :  
**AUTOS**: Villoresi, Ascari, Farina (champion du monde), Fangio, de Graffenried, Bonetto, Abecassis, « B. Bira », Branca, Etancelin, Chiron, Fischer, Giraud-Cabantous, Moss, Parnell, Rosier, Whitehead, Hirt.  
**MOTOS**: Duke, Armstrong, Foster, Graham, Anderson, Wood, Masetti, Pagani, Milani, Frigerio, Ruffo, Leoni, Lorenzetti, Bandirola, Artesiani, Bertacchini, Musy, Lips, Cordey, Halde-mann, etc.  
 Plus de 100 champions motocyclistes représentant neuf nations

A vendre un lit de milieu  
 A vendre un BATEAU de 5 m. 50 de long, huit places. S'adresser à M. S. Nicoud, port de la Maladière.

**POISSONS ROUGES et EXOTIQUES**  
 Grand choix. Nourriture, tubifex et accessoires, etc., chez A. CHARLET, avenue du Mail 13, tél. 5 64 87

**MOTEURS ÉLECTRIQUES**  
 Réparations  
 Rebobinages  
 Vente  
**J.-C. QUARTIER**  
 BOUDRY Tél. 6 42 66  
 FABRIQUE DE MOTEURS ÉLECTRIQUES

**M.V. AGUSTA**  
 4 vitesses au pied  
 75 km/h., 1-2 places  
 suspension avant et arrière  
 Modèle luxe et populaire  
 AGENCE :  
**M. BORNAND**  
 Poteaux 4

**Reber & Kaltenrieder**  
 Moulins 33 NEUCHÂTEL Tél. 5 16 89

**COMBUSTIBLES TRANSPORTS**  
 se charge de tous transports

**SIGRISWIL**  
 sur lac de Thounne 800 m. sur mer  
 Vacances idéales au printemps, en été et en automne  
 Home de convalescence  
 Hôtel Kurhaus Bären  
 Pension Ruch  
 Hôtel Alpenruhe  
 Hôtel Adler  
 Home d'enfants  
 Sunneschyn.  
 Prospectus par les hôtels et le Bureau de renseignements. - Tél. (033) 5 71 35

**Croix-Bleue**  
 Dimanche 20 mai, à 14 h. 30, dans le temple de Saint-Blaise, réunion du groupe de l'est. Orateur: M. le pasteur Perrin, de Môtiers.  
 Sujet :  
 « Cette affaire te regarde »  
 FANFARE  
 Rendez-vous à 13 h. 55, place Parry, billet collectif. Invitation cordiale à tous. Le comité.

*Reklame*  
**TSCWANZ**  
 MARIN (LA TÈNE)  
 PEINTRE EN LETTRES - LETTRES EN BOIS ET MÉTAL  
 RÉCLAMES LUMINEUSES - ENSEIGNES SOUS VERRE  
 SPECIALISTE POUR RAISONS SOCIALES ET RÉCLAMES SUR VOITURES DE LIVRAISON

Moyennant un paiement de **Fr. 5.-** par semaine je vous livre de merveilleux tapis et tour de lit. Demandez tout de suite des échantillons  
**G. SANTI**  
 ZÜRICH  
 Claridenhof  
 Claridenstrasse 25  
 Tél. 25 40 61

**LE CINÉMA**  
**ARC**  
 Faubourg du Lac 27  
 Tél. 5 44 33  
**VOUS ATTEND**

**CARTES DE VISITE**  
 S'adresser au bureau du journal

**STORES EXTÉRIEURS**  
**R. Perrotet**  
 lapissier  
 Parcs 40 - Tél. 5 52 78

**44me fête des chanteurs et musiciens du district de Boudry**  
 DIMANCHE 20 MAI 1951  
**A ROCHEFORT**  
 Sur la nouvelle place de gymnastique, dans un cadre magnifique, 600 chanteurs et musiciens seront réunis  
**VENEZ NOMBREUX LES ÉCOUTER**  
**Tombola - Jeux divers**  
 Cantine bien fournie ouverte dès 10 h.

Samedi soir, **Fête champêtre, Bal** avec le concours de la fanfare de Boudry

**Rütthubel-Bad**  
 Emmental Tél. (031) 7 23 12  
 Station Walkringen ou Worb. A proximité des forêts. Chambres avec eau courante. Prix de pension: Fr. 10.- à 13.-.  
 F. Schüpbach.

**THUSIS-VIAMALA**  
 Grisons  
 Station climatique subalpine dans la vallée des châteaux et des donjons. Plage forestière, bons hôtels, prix à forfait 7 jours: Fr. 100.- à Fr. 130.-.  
 Prospectus par le Bureau de renseignements de THUSIS

**EXPOSITION**  
*L'ensemble le plus récent des œuvres originales du grand peintre français*  
**Jean-Gabriel DOMERGUE**  
*est exposé au 1er étage de la*  
**LIBRAIRIE REYMOND**  
 Saint-Honoré 9, à Neuchâtel, jusqu'au 30 mai 1951  
 Entrée libre

**Petit Hôtel de Chaumont**  
**SAUCISSONS DE CAMPAGNE**  
 arrosés d'une bonne goutte de Cressier  
 Prix modéré  
 R. Studzinski-Wittwer

**d'anglais**  
 à prix raisonnable? - Adresser offres écrites à M. S. 257 au bureau de la Feuille d'avis.

**PRÊTS**  
 de 400 à 2000 fr. à fonctionnaire, employé, ouvrier, commerçant, agriculteur, et à toute personne solvable. Petits remboursements mensuels. Discretion absolue garantie. Timbre-réponse  
**Banque Goley & Cie.**  
 Passage St-François 12, Lausanne

**Commerçant**  
 ayant des garanties cherche à emprunter la somme de 5000 fr. à 8000 fr. Ports intérêts et remboursement à discuter. Faire offres écrites sous chiffres X. R. 259 au bureau de la Feuille d'avis.

**Restes de tissus**  
 de tous genres sont transformés en beaux tapis, passages et descentes solides et tissés main. Demandez prospectus!  
 A. DUBLI, tissage manuel de tapis, Sumpf (Thurgovie), tél. (073) 4 52 06.

Ce que chaque femme souhaite  
**UNE PERMANENTE**  
 selon son désir. Veut-elle quelque chose de spécial pour sa chevelure: une PERMANENTE A FROID, alors elle s'adressera au  
**SALON DE COIFFURE**  
**Frédry Hess**  
 Saint-Honoré 14  
 Neuchâtel  
 Tél. 5 41 91

**TRANSPORT**  
 Neuchâtel-Lausanne  
 Camion rentrant à vide le 19 mai prendrait chargement. J. Pahud, Université 19, Lausanne. Téléphone 22 20 37.

**PALACE**  
 Tél. 5 56 66

UN FILM COMIQUE SENSATIONNEL !!!  
 LE TRIOMPHE DU RIRE  
 car voici revenu pour notre plaisir à tous l'inoubliable

# BACH

dans



**LE MARTYR de BOUCIVAL**

Une réalisation de **JEAN LOUBIGNAC**

Tous les soirs à 20 h. 30 - Samedi, dimanche, jeudi, matinées à 15 heures

UN GRAND FILM MUSICAL, D'ACTION ET D'AVENTURES, avec  
**Luis Mariano, K. de Nagy, P. Renoir**  
 dans  
**CARGAISON CLANDESTINE**

En 5 Samedi 17 h. 30  
 à 7 Dimanche 17 h. 30  
 mercredi 15 h.

**STUDIO** *Réclamé par le public* **UNE REPRISE SENSATIONNELLE**

**ORSEN WELLES**  
**ALIDA VALLI**  
**JOSEPH COTTEN**  
**TREVOR HOWARD**

dans une production **KORDA-SELZNICK**  
 Mise en scène de **CAROL REED**  
 Musique d'**ANTON KARAS**

**LE GRAND PRIX DU FESTIVAL DE CANNES 1949**

**LE TROISIÈME HOMME**

MATINÉES à 14 h. 45 SAMEDI ET DIMANCHE  
 MATINÉES à 15 heures MERCREDI ET JEUDI  
 MATINÉES à prix réduits SAMEDI, MERCREDI ET JEUDI  
 SOIRÉES à 20 h. 30

Location ouverte, vendredi, samedi et dimanche, dès 14 heures Tél. 5 30 00

Toutes les places retenues et non retirées quinze minutes avant le spectacle ne sont plus garanties

**PARLÉ FRANÇAIS**

NOTRE **5 A 7** SAMEDI et DIMANCHE à 17 h. 30 **STRICTEMENT POUR ADULTES** **CONGORILLA** Le magnifique et extraordinaire reportage filmé de MARTIN et OSA JONHSON au pays des pygmées et des gorilles



# LA VIE NATIONALE

Avant la prochaine session des Chambres

## Nécessaire travail de mise au point

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Sur le plan fédéral, la vie politique n'a pas été très animée ces dernières semaines. Après avoir tourné à plein rendement, la machine à fabriquer les projets de loi s'est mise au ralenti. Nous ne nous en plaignons certes pas car le corps social supporterait difficilement, croyons-nous, de trop fréquentes poussées de fièvre législative pareilles à celle que nous avons connue au début de cette année.

D'ailleurs, l'expérience le montre actuellement, le travail à la chaîne, dans ce domaine comme dans d'autres, n'est guère une garantie de haute qualité et les commissions parlementaires sont occupées à tenter d'améliorer des textes importants sur lesquels pèse la menace du désaveu populaire si on ne les amende point.

Il vous souvient sans doute que, dans la fatigue d'une séance de nuit et la bousculade de quelques heures précédant le départ, le Conseil national a voté, il y a trois semaines environ, les augmentations de taxes postales.

M. Escher enleva l'affaire à la hussarde. Il n'avait toutefois gagné que la première manche.

Le projet devait passer devant la commission des Etats et là, le successeur de M. Celio ne put, du premier coup, vaincre certaines réserves et dissiper certains doutes. C'est à cet entre-temps, le Conseil fédéral avait publié les résultats financiers de l'exercice écoulé et chacun avait pu apprendre que les P.T.T. avaient fait un bénéfice de 17 millions supérieur aux prévisions budgétaires. Dans ces conditions, on s'est demandé s'il était vraiment nécessaire de relever les taxes postales dans une telle mesure qu'elles rapportent une cinquantaine de millions supplémentaires. La commission du Conseil des Etats a posé cette question et, avant de se prononcer elle attend un nouveau rapport du Conseil fédéral.

On admettra que la curiosité des commissaires n'est pas déplacée. Et si nous comprenons fort bien le souci d'une administration de faire payer les services qu'elle rend et de couvrir au moins ses frais, il sera plus difficile de faire accepter par le peuple une augmentation des taxes au moment où les comptes révèlent une situation bien éloignée de la misère.

Une autre commission « sénatoriale », celle qui a examiné le projet de loi pour la protection de l'agriculture et le maintien de la population paysanne, s'efforce de corriger certaines décisions du Conseil national, si l'on en croit un communiqué officiel aussi laconique qu'imprécis.

Là aussi, il semble que le gouvernement d'abord, la Chambre populaire dans sa majorité ensuite, n'ont pas suffisamment tenu compte de certains éléments d'ordre psychologique. Si justifiées que soient certaines mesures, dans l'intérêt de l'agriculture, leur application heurterait certaines conceptions qu'on ne peut ni ignorer, ni négliger dans un régime de démocratie directe. Des concessions sont inévitables et mieux vaut renoncer à certaines revendications pour sauver quelque chose que ne

rien céder au risque de perdre tout. Les associations horlogères ont bien dû se résigner à des abandons qui leur étaient pénibles; elles ont vu leur projet de statut amputé de dispositions qu'elles estimaient indispensables à son entière efficacité, mais il était apparu que sans certains « ajustements » l'œuvre entière était compromise, voire condamnée. Les échos des débats relatifs à la loi sur l'agriculture ont montré les mêmes dangers. Il y a eu des signes qui n'avaient tromper un observateur tant soit peu averti. La commission du Conseil des Etats les a compris et il semble bien que ses propositions, dont nous ne connaissons pas encore tout le détail, peuvent faciliter l'accord désirable.

Il en va de même pour le statut du vin. Là, c'est le Conseil des Etats qui a pris les premières décisions. Il a modifié le projet du Conseil fédéral sur un point capital, en subordonnant toute l'importation à l'écoulement de la production indigène.

Ce faisant, il répondait exactement aux vœux des vigneron, mais il soulevait l'opposition irréductible des importateurs.

Etait-ce le bon chemin et le plus sûr moyen d'arriver au but? On peut en douter et nous avons, dans ce journal, rappelé il y a quelque temps l'attitude nettement négative d'une grande partie de l'opinion allemande.

La commission du Conseil national a repris la question. Elle incline vers une solution qui se rapprocherait davantage de celle qu'avait proposée d'abord le Conseil fédéral, mais qui n'a pas encore trouvé sa formule définitive. Aussi, avant de se prononcer, elle désire que le département de l'économie publique consulte une fois encore les associations intéressées. La conférence d'information est fixée aux 25 et 26 mai.

Pourra-t-on alors inscrire le statut du vin à l'ordre du jour du Conseil national pour la session d'été? Ce n'est pas certain. Mais là aussi mieux vaut le délai de la réflexion qu'une hâte vers la culbute.

Un travail de mise au point, s'il est sérieux et intelligent, s'il marque de la bonne volonté de part et d'autre, exigera quelques semaines, quelques mois peut-être, mais il peut aussi épargner un échec qui ferait perdre des années.

G. P.

\* Le Grand Conseil fribourgeois a voté un crédit de 120,000 fr. pour la ligne directe Berne - Neuchâtel.

\* Une exposition suisse de la photographie et du cinéma a été ouverte jeudi dans la maison des congrès à Zurich.

# LES SPORTS

## Le 34<sup>me</sup> tour cycliste d'Italie débutera samedi à Milan

La participation et le parcours

Depuis la guerre, le sport cycliste a connu un intérêt accru, et le Tour d'Italie, en particulier, que l'on suivait plus ou moins de près, a conquis, actuellement, ses galons de grande course internationale.

Pour les Suisses, la victoire de Koblet, l'année dernière, a été un sujet de contentement et même de fierté. Le coureur suisse avait prouvé, en effet, qu'un étranger pouvait s'imposer en Italie et gagner la plus populaire des épreuves avec Milan-San Remo.

Or, cette année, la course se présente de façon extraordinairement favorable. En plus des grands coureurs italiens, on va voir aux prises les as qui se distinguent dans les grandes classiques et les épreuves par étapes.

### La participation

Au moment où ces lignes sont écrites, le nombre exact des participants n'est pas connu. Jeudi, en effet, on a annoncé, en plus des 91 concurrents inscrits, une équipe Girardengo qui alignera six coureurs belges: Schotte, van Steenberghe, Imanis, Kint, Marcel Hendrickx et Depredhomme. Il y aura donc certainement, samedi matin, plus de cent coureurs au départ de Milan.

Le cyclisme suisse est magnifiquement représenté. Ferdi Kubler et Croci-Torti courent pour la marque Frejus, Schaer pour l'Arbos, Hugo Koblet et Metzger pour Guerra. Comme autres chefs de file, mentionnons Fausto Coppi qui, année dernière, ont battu dans le Tour de France, avec, en plus, Coppi et Koblet. La logique commande de penser que le vainqueur du tour 1951 va se trouver dans l'un des cinq. Mais la course a ses surprises et certains jeunes Italiens vont donner du fil à retordre aux «grands», tels Soldani et Petrucci. Mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une course par équipes, que, par conséquent, les jeunes sont au service des chefs de file, et cette accontenance à la domestique — si l'on peut employer ce terme — porte préjudice à l'esprit d'initiative d'hommes qui ne peuvent jouer leur carte personnelle.

Participation, par conséquent, de très grande classe qui laisse augurer des batailles magnifiques au cours desquelles on forme le vœu que les Suisses sachent se distinguer. Ils en sont capables...

### Le parcours

Partant de Milan le 19 mai, samedi, les coureurs y reviendront le 10 juin après avoir couvert 3990 kilomètres. Le parcours peut être divisé en quatre secteurs: le premier de 1100 km, le troisième avec six étapes est de 1120 km, et le quatrième, enfin, est de 700 km, avec quatre étapes. Il y a donc, au total 20 étapes et seulement trois jours de repos au lieu des quatre prévus primitivement. Les organisateurs ont ajouté, en effet, une étape au plan du début, ce pour répondre aux désirs exprimés, par les Triestins.

Le premier secteur comprend des étapes plutôt plates qui faciliteront le «rodage» des concurrents; le second comporte les Apennins où les coureurs devront vaincre bien des difficultés. Le troisième est relativement facile. Le quatrième secteur, enfin, comprend les difficultés majeures avec les cols des Dolomites pour autant que l'on puisse les franchir. Si tel n'était pas le cas, on emprunterait d'autres cols déjà ouverts à la circulation et qui seraient aussi difficiles que le Pardo et le col de Sella.

Signalons encore que le Giro fera escale en Suisse, à Saint-Moritz, soit entre la 19<sup>me</sup> étape Bolzano-Saint-Moritz et la 20<sup>me</sup> et dernière Saint-Moritz-Milan.

En venant de Bolzano, les coureurs auront à franchir le col de Forno et en quittant Saint-Moritz celui de la Maloja. Il y aura deux épreuves contre la montre: Perugia-Terni et Rimini-San Marino.

### Le règlement

L'année dernière, de nombreuses bonifications étaient prévues lors des étapes dites volantes, aux arrivées aux étapes et au sommet des cols. Tout cela, cette année, a été supprimé, et les temps réalisés seront donc toujours des temps réels.

La course se dispute par équipes de marquees avec entraine autorisée. Notons toutefois que le coureur ayant croqué ne pourra pas recevoir de roue toute prête, mais devra changer son boyau. Le prix de la montagne sera calculé par l'octroi de points lors de quatorze passages de cols.

### BASKETBALL

#### Deux victoires du Neuchâtel B. C.

Jeudi soir, à la Chaux-de-Fonds, l'équipe féminine du Neuchâtel Basket-Club a défait l'équipe féminine Olympique de la Chaux-de-Fonds, par 12 à 6.

D'autre part, l'équipe des juniors du Neuchâtel Basket-Club a remporté une brillante victoire par 35 à 16.

quelles on forme le vœu que les Suisses sachent se distinguer. Ils en sont capables...

Le parcours

Partant de Milan le 19 mai, samedi, les coureurs y reviendront le 10 juin après avoir couvert 3990 kilomètres. Le parcours peut être divisé en quatre secteurs: le premier de 1100 km, le troisième avec six étapes est de 1120 km, et le quatrième, enfin, est de 700 km, avec quatre étapes. Il y a donc, au total 20 étapes et seulement trois jours de repos au lieu des quatre prévus primitivement. Les organisateurs ont ajouté, en effet, une étape au plan du début, ce pour répondre aux désirs exprimés, par les Triestins.

Le premier secteur comprend des étapes plutôt plates qui faciliteront le «rodage» des concurrents; le second comporte les Apennins où les coureurs devront vaincre bien des difficultés. Le troisième est relativement facile. Le quatrième secteur, enfin, comprend les difficultés majeures avec les cols des Dolomites pour autant que l'on puisse les franchir. Si tel n'était pas le cas, on emprunterait d'autres cols déjà ouverts à la circulation et qui seraient aussi difficiles que le Pardo et le col de Sella.

Signalons encore que le Giro fera escale en Suisse, à Saint-Moritz, soit entre la 19<sup>me</sup> étape Bolzano-Saint-Moritz et la 20<sup>me</sup> et dernière Saint-Moritz-Milan.

En venant de Bolzano, les coureurs auront à franchir le col de Forno et en quittant Saint-Moritz celui de la Maloja. Il y aura deux épreuves contre la montre: Perugia-Terni et Rimini-San Marino.

Le règlement

L'année dernière, de nombreuses bonifications étaient prévues lors des étapes dites volantes, aux arrivées aux étapes et au sommet des cols. Tout cela, cette année, a été supprimé, et les temps réalisés seront donc toujours des temps réels.

La course se dispute par équipes de marquees avec entraine autorisée. Notons toutefois que le coureur ayant croqué ne pourra pas recevoir de roue toute prête, mais devra changer son boyau. Le prix de la montagne sera calculé par l'octroi de points lors de quatorze passages de cols.

quelles on forme le vœu que les Suisses sachent se distinguer. Ils en sont capables...

Le parcours

Partant de Milan le 19 mai, samedi, les coureurs y reviendront le 10 juin après avoir couvert 3990 kilomètres. Le parcours peut être divisé en quatre secteurs: le premier de 1100 km, le troisième avec six étapes est de 1120 km, et le quatrième, enfin, est de 700 km, avec quatre étapes. Il y a donc, au total 20 étapes et seulement trois jours de repos au lieu des quatre prévus primitivement. Les organisateurs ont ajouté, en effet, une étape au plan du début, ce pour répondre aux désirs exprimés, par les Triestins.

Le premier secteur comprend des étapes plutôt plates qui faciliteront le «rodage» des concurrents; le second comporte les Apennins où les coureurs devront vaincre bien des difficultés. Le troisième est relativement facile. Le quatrième secteur, enfin, comprend les difficultés majeures avec les cols des Dolomites pour autant que l'on puisse les franchir. Si tel n'était pas le cas, on emprunterait d'autres cols déjà ouverts à la circulation et qui seraient aussi difficiles que le Pardo et le col de Sella.

Signalons encore que le Giro fera escale en Suisse, à Saint-Moritz, soit entre la 19<sup>me</sup> étape Bolzano-Saint-Moritz et la 20<sup>me</sup> et dernière Saint-Moritz-Milan.

En venant de Bolzano, les coureurs auront à franchir le col de Forno et en quittant Saint-Moritz celui de la Maloja. Il y aura deux épreuves contre la montre: Perugia-Terni et Rimini-San Marino.

Le règlement

L'année dernière, de nombreuses bonifications étaient prévues lors des étapes dites volantes, aux arrivées aux étapes et au sommet des cols. Tout cela, cette année, a été supprimé, et les temps réalisés seront donc toujours des temps réels.

La course se dispute par équipes de marquees avec entraine autorisée. Notons toutefois que le coureur ayant croqué ne pourra pas recevoir de roue toute prête, mais devra changer son boyau. Le prix de la montagne sera calculé par l'octroi de points lors de quatorze passages de cols.

quelles on forme le vœu que les Suisses sachent se distinguer. Ils en sont capables...

Le parcours

Partant de Milan le 19 mai, samedi, les coureurs y reviendront le 10 juin après avoir couvert 3990 kilomètres. Le parcours peut être divisé en quatre secteurs: le premier de 1100 km, le troisième avec six étapes est de 1120 km, et le quatrième, enfin, est de 700 km, avec quatre étapes. Il y a donc, au total 20 étapes et seulement trois jours de repos au lieu des quatre prévus primitivement. Les organisateurs ont ajouté, en effet, une étape au plan du début, ce pour répondre aux désirs exprimés, par les Triestins.

Le premier secteur comprend des étapes plutôt plates qui faciliteront le «rodage» des concurrents; le second comporte les Apennins où les coureurs devront vaincre bien des difficultés. Le troisième est relativement facile. Le quatrième secteur, enfin, comprend les difficultés majeures avec les cols des Dolomites pour autant que l'on puisse les franchir. Si tel n'était pas le cas, on emprunterait d'autres cols déjà ouverts à la circulation et qui seraient aussi difficiles que le Pardo et le col de Sella.

Signalons encore que le Giro fera escale en Suisse, à Saint-Moritz, soit entre la 19<sup>me</sup> étape Bolzano-Saint-Moritz et la 20<sup>me</sup> et dernière Saint-Moritz-Milan.

En venant de Bolzano, les coureurs auront à franchir le col de Forno et en quittant Saint-Moritz celui de la Maloja. Il y aura deux épreuves contre la montre: Perugia-Terni et Rimini-San Marino.

Le règlement

L'année dernière, de nombreuses bonifications étaient prévues lors des étapes dites volantes, aux arrivées aux étapes et au sommet des cols. Tout cela, cette année, a été supprimé, et les temps réalisés seront donc toujours des temps réels.

La course se dispute par équipes de marquees avec entraine autorisée. Notons toutefois que le coureur ayant croqué ne pourra pas recevoir de roue toute prête, mais devra changer son boyau. Le prix de la montagne sera calculé par l'octroi de points lors de quatorze passages de cols.

quelles on forme le vœu que les Suisses sachent se distinguer. Ils en sont capables...

Le parcours

Partant de Milan le 19 mai, samedi, les coureurs y reviendront le 10 juin après avoir couvert 3990 kilomètres. Le parcours peut être divisé en quatre secteurs: le premier de 1100 km, le troisième avec six étapes est de 1120 km, et le quatrième, enfin, est de 700 km, avec quatre étapes. Il y a donc, au total 20 étapes et seulement trois jours de repos au lieu des quatre prévus primitivement. Les organisateurs ont ajouté, en effet, une étape au plan du début, ce pour répondre aux désirs exprimés, par les Triestins.

Le premier secteur comprend des étapes plutôt plates qui faciliteront le «rodage» des concurrents; le second comporte les Apennins où les coureurs devront vaincre bien des difficultés. Le troisième est relativement facile. Le quatrième secteur, enfin, comprend les difficultés majeures avec les cols des Dolomites pour autant que l'on puisse les franchir. Si tel n'était pas le cas, on emprunterait d'autres cols déjà ouverts à la circulation et qui seraient aussi difficiles que le Pardo et le col de Sella.

Signalons encore que le Giro fera escale en Suisse, à Saint-Moritz, soit entre la 19<sup>me</sup> étape Bolzano-Saint-Moritz et la 20<sup>me</sup> et dernière Saint-Moritz-Milan.

En venant de Bolzano, les coureurs auront à franchir le col de Forno et en quittant Saint-Moritz celui de la Maloja. Il y aura deux épreuves contre la montre: Perugia-Terni et Rimini-San Marino.

Le règlement

L'année dernière, de nombreuses bonifications étaient prévues lors des étapes dites volantes, aux arrivées aux étapes et au sommet des cols. Tout cela, cette année, a été supprimé, et les temps réalisés seront donc toujours des temps réels.

La course se dispute par équipes de marquees avec entraine autorisée. Notons toutefois que le coureur ayant croqué ne pourra pas recevoir de roue toute prête, mais devra changer son boyau. Le prix de la montagne sera calculé par l'octroi de points lors de quatorze passages de cols.

quelles on forme le vœu que les Suisses sachent se distinguer. Ils en sont capables...

Le parcours

Partant de Milan le 19 mai, samedi, les coureurs y reviendront le 10 juin après avoir couvert 3990 kilomètres. Le parcours peut être divisé en quatre secteurs: le premier de 1100 km, le troisième avec six étapes est de 1120 km, et le quatrième, enfin, est de 700 km, avec quatre étapes. Il y a donc, au total 20 étapes et seulement trois jours de repos au lieu des quatre prévus primitivement. Les organisateurs ont ajouté, en effet, une étape au plan du début, ce pour répondre aux désirs exprimés, par les Triestins.

Le premier secteur comprend des étapes plutôt plates qui faciliteront le «rodage» des concurrents; le second comporte les Apennins où les coureurs devront vaincre bien des difficultés. Le troisième est relativement facile. Le quatrième secteur, enfin, comprend les difficultés majeures avec les cols des Dolomites pour autant que l'on puisse les franchir. Si tel n'était pas le cas, on emprunterait d'autres cols déjà ouverts à la circulation et qui seraient aussi difficiles que le Pardo et le col de Sella.

Signalons encore que le Giro fera escale en Suisse, à Saint-Moritz, soit entre la 19<sup>me</sup> étape Bolzano-Saint-Moritz et la 20<sup>me</sup> et dernière Saint-Moritz-Milan.

En venant de Bolzano, les coureurs auront à franchir le col de Forno et en quittant Saint-Moritz celui de la Maloja. Il y aura deux épreuves contre la montre: Perugia-Terni et Rimini-San Marino.

Le règlement

L'année dernière, de nombreuses bonifications étaient prévues lors des étapes dites volantes, aux arrivées aux étapes et au sommet des cols. Tout cela, cette année, a été supprimé, et les temps réalisés seront donc toujours des temps réels.

La course se dispute par équipes de marquees avec entraine autorisée. Notons toutefois que le coureur ayant croqué ne pourra pas recevoir de roue toute prête, mais devra changer son boyau. Le prix de la montagne sera calculé par l'octroi de points lors de quatorze passages de cols.

quelles on forme le vœu que les Suisses sachent se distinguer. Ils en sont capables...

Le parcours

Partant de Milan le 19 mai, samedi, les coureurs y reviendront le 10 juin après avoir couvert 3990 kilomètres. Le parcours peut être divisé en quatre secteurs: le premier de 1100 km, le troisième avec six étapes est de 1120 km, et le quatrième, enfin, est de 700 km, avec quatre étapes. Il y a donc, au total 20 étapes et seulement trois jours de repos au lieu des quatre prévus primitivement. Les organisateurs ont ajouté, en effet, une étape au plan du début, ce pour répondre aux désirs exprimés, par les Triestins.

Le premier secteur comprend des étapes plutôt plates qui faciliteront le «rodage» des concurrents; le second comporte les Apennins où les coureurs devront vaincre bien des difficultés. Le troisième est relativement facile. Le quatrième secteur, enfin, comprend les difficultés majeures avec les cols des Dolomites pour autant que l'on puisse les franchir. Si tel n'était pas le cas, on emprunterait d'autres cols déjà ouverts à la circulation et qui seraient aussi difficiles que le Pardo et le col de Sella.

Signalons encore que le Giro fera escale en Suisse, à Saint-Moritz, soit entre la 19<sup>me</sup> étape Bolzano-Saint-Moritz et la 20<sup>me</sup> et dernière Saint-Moritz-Milan.

En venant de Bolzano, les coureurs auront à franchir le col de Forno et en quittant Saint-Moritz celui de la Maloja. Il y aura deux épreuves contre la montre: Perugia-Terni et Rimini-San Marino.

Le règlement

L'année dernière, de nombreuses bonifications étaient prévues lors des étapes dites volantes, aux arrivées aux étapes et au sommet des cols. Tout cela, cette année, a été supprimé, et les temps réalisés seront donc toujours des temps réels.

La course se dispute par équipes de marquees avec entraine autorisée. Notons toutefois que le coureur ayant croqué ne pourra pas recevoir de roue toute prête, mais devra changer son boyau. Le prix de la montagne sera calculé par l'octroi de points lors de quatorze passages de cols.

quelles on forme le vœu que les Suisses sachent se distinguer. Ils en sont capables...

Le parcours

Partant de Milan le 19 mai, samedi, les coureurs y reviendront le 10 juin après avoir couvert 3990 kilomètres. Le parcours peut être divisé en quatre secteurs: le premier de 1100 km, le troisième avec six étapes est de 1120 km, et le quatrième, enfin, est de 700 km, avec quatre étapes. Il y a donc, au total 20 étapes et seulement trois jours de repos au lieu des quatre prévus primitivement. Les organisateurs ont ajouté, en effet, une étape au plan du début, ce pour répondre aux désirs exprimés, par les Triestins.

Le premier secteur comprend des étapes plutôt plates qui faciliteront le «rodage» des concurrents; le second comporte les Apennins où les coureurs devront vaincre bien des difficultés. Le troisième est relativement facile. Le quatrième secteur, enfin, comprend les difficultés majeures avec les cols des Dolomites pour autant que l'on puisse les franchir. Si tel n'était pas le cas, on emprunterait d'autres cols déjà ouverts à la circulation et qui seraient aussi difficiles que le Pardo et le col de Sella.

Signalons encore que le Giro fera escale en Suisse, à Saint-Moritz, soit entre la 19<sup>me</sup> étape Bolzano-Saint-Moritz et la 20<sup>me</sup> et dernière Saint-Moritz-Milan.

En venant de Bolzano, les coureurs auront à franchir le col de Forno et en quittant Saint-Moritz celui de la Maloja. Il y aura deux épreuves contre la montre: Perugia-Terni et Rimini-San Marino.

Le règlement

L'année dernière, de nombreuses bonifications étaient prévues lors des étapes dites volantes, aux arrivées aux étapes et au sommet des cols. Tout cela, cette année, a été supprimé, et les temps réalisés seront donc toujours des temps réels.

La course se dispute par équipes de marquees avec entraine autorisée. Notons toutefois que le coureur ayant croqué ne pourra pas recevoir de roue toute prête, mais devra changer son boyau. Le prix de la montagne sera calculé par l'octroi de points lors de quatorze passages de cols.

quelles on forme le vœu que les Suisses sachent se distinguer. Ils en sont capables...

Le parcours

Partant de Milan le 19 mai, samedi, les coureurs y reviendront le 10 juin après avoir couvert 3990 kilomètres. Le parcours peut être divisé en quatre secteurs: le premier de 1100 km, le troisième avec six étapes est de 1120 km, et le quatrième, enfin, est de 700 km, avec quatre étapes. Il y a donc, au total 20 étapes et seulement trois jours de repos au lieu des quatre prévus primitivement. Les organisateurs ont ajouté, en effet, une étape au plan du début, ce pour répondre aux désirs exprimés, par les Triestins.

Le premier secteur comprend des étapes plutôt plates qui faciliteront le «rodage» des concurrents; le second comporte les Apennins où les coureurs devront vaincre bien des difficultés. Le troisième est relativement facile. Le quatrième secteur, enfin, comprend les difficultés majeures avec les cols des Dolomites pour autant que l'on puisse les franchir. Si tel n'était pas le cas, on emprunterait d'autres cols déjà ouverts à la circulation et qui seraient aussi difficiles que le Pardo et le col de Sella.

Signalons encore que le Giro fera escale en Suisse, à Saint-Moritz, soit entre la 19<sup>me</sup> étape Bolzano-Saint-Moritz et la 20<sup>me</sup> et dernière Saint-Moritz-Milan.

En venant de Bolzano, les coureurs auront à franchir le col de Forno et en quittant Saint-Moritz celui de la Maloja. Il y aura deux épreuves contre la montre: Perugia-Terni et Rimini-San Marino.

Le règlement

L'année dernière, de nombreuses bonifications étaient prévues lors des étapes dites volantes, aux arrivées aux étapes et au sommet des cols. Tout cela, cette année, a été supprimé, et les temps réalisés seront donc toujours des temps réels.

La course se dispute par équipes de marquees avec entraine autorisée. Notons toutefois que le coureur ayant croqué ne pourra pas recevoir de roue toute prête, mais devra changer son boyau. Le prix de la montagne sera calculé par l'octroi de points lors de quatorze passages de cols.

quelles on forme le vœu que les Suisses sachent se distinguer. Ils en sont capables...

Le parcours

Partant de Milan le 19 mai, samedi, les coureurs y reviendront le 10 juin après avoir couvert 3990 kilomètres. Le parcours peut être divisé en quatre secteurs: le premier de 1100 km, le troisième avec six étapes est de 1120 km, et le quatrième, enfin, est de 700 km, avec quatre étapes. Il y a donc, au total 20 étapes et seulement trois jours de repos au lieu des quatre prévus primitivement. Les organisateurs ont ajouté, en effet, une étape au plan du début, ce pour répondre aux désirs exprimés, par les Triestins.

Le premier secteur comprend des étapes plutôt plates qui faciliteront le «rodage» des concurrents; le second comporte les Apennins où les coureurs devront vaincre bien des difficultés. Le troisième est relativement facile. Le quatrième secteur, enfin, comprend les difficultés majeures avec les cols des Dolomites pour autant que l'on puisse les franchir. Si tel n'était pas le cas, on emprunterait d'autres cols déjà ouverts à la circulation et qui seraient aussi difficiles que le Pardo et le col de Sella.

Signalons encore que le Giro fera escale en Suisse, à Saint-Moritz, soit entre la 19<sup>me</sup> étape Bolzano-Saint-Moritz et la 20<sup>me</sup> et dernière Saint-Moritz-Milan.

En venant de Bolzano, les coureurs auront à franchir le col de Forno et en quittant Saint-Moritz celui de la Maloja. Il y aura deux épreuves contre la montre: Perugia-Terni et Rimini-San Marino.

Le règlement

L'année dernière, de nombreuses bonifications étaient prévues lors des étapes dites volantes, aux arrivées aux étapes et au sommet des cols. Tout cela, cette année, a été supprimé, et les temps réalisés seront donc toujours des temps réels.

La course se dispute par équipes de marquees avec entraine autorisée. Notons toutefois que le coureur ayant croqué ne pourra pas recevoir de roue toute prête, mais devra changer son boyau. Le prix de la montagne sera calculé par l'octroi de points lors de quatorze passages de cols.

quelles on forme le vœu que les Suisses sachent se distinguer. Ils en sont capables...

Le parcours

Partant de Milan le 19 mai, samedi, les coureurs y reviendront le 10 juin après avoir couvert 3990 kilomètres. Le parcours peut être divisé en quatre secteurs: le premier de 1100 km, le troisième avec six étapes est de 1120 km, et le quatrième, enfin, est de 700 km, avec quatre étapes. Il y a donc, au total 20 étapes et seulement trois jours de repos au lieu des quatre prévus primitivement. Les organisateurs ont ajouté, en effet, une étape au plan du début, ce pour répondre aux désirs exprimés, par les Triestins.

Le premier secteur comprend des étapes plutôt plates qui faciliteront le «rodage» des concurrents; le second comporte les Apennins où les coureurs devront vaincre bien des difficultés. Le troisième est relativement facile. Le quatrième secteur, enfin, comprend les difficultés majeures avec les cols des Dolomites pour autant que l'on puisse les franchir. Si tel n'était pas le cas, on emprunterait d'autres cols déjà ouverts à la circulation et qui seraient aussi difficiles que le Pardo et le col de Sella.

Signalons encore que le Giro fera escale en Suisse, à Saint-Moritz, soit entre la 19<sup>me</sup> étape Bolzano-Saint-Moritz et la 20<sup>me</sup> et dernière Saint-Moritz-Milan.

En venant de Bolzano, les coureurs auront à franchir le col de Forno et en quittant Saint-Moritz celui de la Maloja. Il y aura deux épreuves contre la montre: Perugia-Terni et Rimini-San Marino.

Le règlement

L'année dernière, de nombreuses bonifications étaient prévues lors des étapes dites volantes, aux arrivées aux étapes et au sommet des cols. Tout cela, cette année, a été supprimé, et les temps réalisés seront donc toujours des temps réels.

La course se dispute par équipes de marquees avec entraine autorisée. Notons toutefois que le coureur ayant croqué ne pourra pas recevoir de roue toute prête, mais devra changer son boyau. Le prix de la montagne sera calculé par l'octroi de points lors de quatorze passages de cols.

quelles on forme le vœu que les Suisses sachent se distinguer. Ils en sont capables...

Le parcours

Partant de Milan le 19 mai, samedi, les coureurs y reviendront le 10 juin après avoir couvert 3990 kilomètres. Le parcours peut être divisé en quatre secteurs: le premier de 1100 km, le troisième avec six étapes est de 1120 km, et le quatrième, enfin, est de 700 km, avec quatre étapes. Il y a donc, au total 20 étapes et seulement trois jours de repos au lieu des quatre prévus primitivement. Les organisateurs ont ajouté, en effet, une étape au plan du début, ce pour répondre aux désirs exprimés, par les Triestins.



# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

APRÈS S'ÊTRE OCCUPÉ DE TROIS AFFAIRES MOINS IMPORTANTES

## Le tribunal correctionnel de Neuchâtel condamne à quatre mois d'emprisonnement un automobiliste qui avait tué un piéton à Thielle

Le tribunal correctionnel du district de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Bertrand Houriet; les jurés étaient MM. Jean Liniger et Paul Aeschlimann et le greffier était M. Armand Zimmermann, substitut. Le ministère public était représenté par M. Jean Colomb, procureur général.

La matinée a été consacrée à trois affaires sans grand intérêt.

Tout d'abord M. B., un petit voleur aussi insignifiant de caractère que persévérant dans les menus délits contre la propriété. Titulaire de quatre condamnations, ce fatot personnage invoque son penchant à l'homosexualité pour expliquer ses méfaits. Afin de pouvoir éviter des camarades et des valises, espérant y trouver des objets faciles à vendre immédiatement. Par ailleurs, il a logé dans un hôtel sous un faux nom et il est parti sans payer sa note.

Malgré les arguments développés à sa décharge: l'incompréhension de son père et les appels impérieux de sa passion, le tribunal fait application à M. B. de l'article du code pénal qui prévoit l'internement des délinquants d'habitude. Ainsi, le peine de 6 mois d'emprisonnement (moins 85 jours de préventive) est commuée en une détention d'une durée indéterminée de 3 ans au moins. M. B. sera privé de ses droits civiques.

La seconde affaire amenait un forain sans domicile fixe nommé R. C. Vaudois, âgé de 30 ans. Ce personnage a cherché à vendre puis à mettre en gage le vélo que lui avait prêté une amie. Il a esquivé 50 fr. à une autre. Il a volé 60 fr. à une troisième. Par ailleurs, il n'a jamais donné un centime ni pour son enfant légitime, ni pour un enfant illégitime dont il a été reconnu être le père. Son rôle a été reconnu de ses obligations retard d'entretenir de ses obligations retard admettre malgré ses ressources modestes qu'il a fait preuve de bonne volonté et le tribunal sans circonstances atténuantes condamne R. C. à 5 mois d'emprisonnement moins 48 jours de préventive.

En fin de matinée, un jeune Allemand né dans les Sudètes, F. F., déjà condamné trois fois en Suisse et déjà expulsé à deux reprises, a comparu pour répondre d'une impressionnante série de délits contre la propriété commis en une dizaine de jours dans les cantons de Neuchâtel et de Berne. On a reconnu en lui un délinquant dangereux qui fait du vol un métier et qui ne reculerait pas devant les grands moyens s'il le fallait. F. F. a été condamné à 2 ans et demi de réclusion (moins 119 jours de préventive), à 5 ans de privation des droits civiques, à 750 fr. 50 de frais et à l'expulsion à vie du territoire de la Confédération.

### L'épilogue d'un accident mortel

L'après-midi, le tribunal s'est transporté dans la salle — glaciale en ce milieu de mai — de l'hôtel du Verger à Thielle.

C'est dans ce hameau que le 25 février vers 14 h. 20, un accident mortel s'était produit.

A 14 h., cinq amis s'étaient retrouvés à Neuchâtel ce dimanche-là. Ils ne savaient pas comment utiliser leur après-midi, lorsqu'ils s'avisèrent que la demi-finale de la coupe suisse se disputait à Berne. Le match débuta à 14 h. 30. Ils n'arriveraient pas pour le coup d'envoi, mais en roulant bon train, ils espéraient bien voir les phases essentielles de la partie. L'un d'eux, Charles Bréa, mit sa voiture à disposition. Et l'on démarra vers 14 h. 08, 14 h. 10, voire 14 h. 15. Un automobiliste qui fut dépassé à Champévreyes par la voiture de B. déclara à sa famille: «Celui-là, il va se tuer ou il va tuer quelqu'un...»

Bien que la machine de B., d'un modèle 1935, ne puisse pas atteindre 100 kmh., on roula à plein gaz sur la route bétonnée de Saint-Blaise à Thielle. Le compteur marquait 80 au moment où l'on amorça la courbe qui précède l'entrée d'un certain de mètres l'entrée du hameau.

A ce moment-là, M. Théob Schwab, ancien laitier à Marin, âgé de 68 ans, qui avait quitté le restaurant du Verger, échangeant quelques mots amicaux avec le buraliste postal. Il tenait à la main droite sa bicyclette. Il marchait vers le pont de Thielle. Il fit encore quelques pas sur la gauche de la route. Puis il traversa pour se trouver à droite au moment d'enfourcher la chaussée lorsque le facteur et sa femme le virent projeté en l'air par l'avant droit de l'auto de B. M. Schwab rebomba au bas du talus; il était mort sur le coup.

Or, à ce moment-là, il n'y avait pas eu d'autre obstacle que lui sur la route. En restant maître de son véhicule et en adaptant sa vitesse aux circonstances, Ch. B. pouvait facilement éviter l'accident. Son imprévoyance coupable étant la cause du

trépas du débonnaire laitier, B. fut renvoyé, pour homicide par négligence, non pas devant le tribunal de police mais — fait assez rare — devant le tribunal correctionnel qui est compétent pour prononcer des peines supérieures à trois mois.

L'audience a duré tout l'après-midi. Les parents et des amis de la victime avaient pris place dans la salle où défileront treize témoins. Une partie des preuves fut administrée dans ce local. Puis on sortit à quelques mètres de là, on interrogea encore «sur le terrain» d'une part, les agents de la police cantonale, d'autre part le buraliste de Thielle et sa femme, enfin les camarades de B. qui avaient pris place dans sa voiture le 25 février.

Puis le procureur général prononça son réquisitoire. M. Colomb reproche essentiellement à l'accusé de n'avoir pas ralenti assez dès le moment où il a aperçu un piéton sur la route. Car il devait savoir que sa présence pouvait constituer un risque d'accident.

Le procureur attaque la thèse de l'accusé et de ses amis selon laquelle M. Schwab aurait hésité en arrivant au milieu de la route et se serait arrêté une seconde. Si le conducteur avait été à son affaire, il aurait pu, au moment où le piéton avait atteint la droite de la route, le dépasser en déportant sa machine à gauche. Il a fait preuve d'un mépris particulier de la vie d'autrui et, bien qu'il ne s'agisse pas d'un cas d'ivresse au volant, le procureur demande une peine sans sursis de 3 mois d'emprisonnement. Ch. B., l'an dernier, avait déjà provoqué un accident d'une certaine gravité.

Si les sursis devaient lui être accordés, le représentant du ministère public estime qu'il faudrait interdire au condamné de conduire un véhicule pendant le délai d'épreuve.

Le mandataire de Mme Schwab, la plaignante, estime que l'on a fait trop bon marché de la vie d'autrui dans cette affaire pour qu'une peine exemplaire ne soit pas prononcée contre l'auteur de cet homicide par négligence. C'est presque un meurtrier, relève l'avocat. Quand on a demandé à Bréa pourquoi il n'avait pas donné le coup de volant à gauche qui aurait évité le choc, il a répondu qu'à la vitesse à laquelle il roulait avec sa voiture,

il aurait risqué de «gicler» lui-même et ses camarades. Ainsi, pendant une fraction de seconde, B. a eu le choix...

Quant au défenseur de l'accusé, il relève que l'on semble éliminer sans hésitation la thèse de Bréa selon laquelle la victime s'était arrêtée au milieu de la route avant de terminer sa traversée. Se fondant sur l'aspect des traces de freinage, l'avocat explique les diverses phases du malheur. B. a ralenti. Il klaxonné et freiné. Puis il a lâché ses freins et s'appuyant sur M. Schwab le laissant passer sur la droite. En s'apercevant qu'il reprenait sa route, il a fait ce qu'il pouvait pour éviter le choc.

L'avocat plaide l'acquiescement. Subsidièrement, il demande une peine d'amende. Si l'emprisonnement devait être envisagé, l'inculpé sollicite l'octroi du sursis, en raison de ses bons antécédents.

### Le jugement

A 19 h. 30, le tribunal rentre de sa chambre des délibérations improvisée. Le président motive longuement la décision qu'il va prononcer. Un doute subsiste sur le fait que B. doit être reconnu coupable d'excès de vitesse. En revanche, il n'a pas adapté sa vitesse aux circonstances de l'accident en tenant compte des caractéristiques de la voiture qu'il pilotait. Il n'a pas freiné comme il le devait lorsqu'il s'est aperçu que M. Schwab traversait la route. Il n'a pas tenté une manœuvre à gauche pour éviter le piéton. Il a non seulement agi avec une négligence coupable, il a fait preuve d'un grossier mépris de la vie d'autrui.

Le tribunal estime que les réquisitions du procureur général sont trop modérées. Il prononce contre Charles Bréa une peine de 4 mois d'emprisonnement ferme. Le refus du sursis est fondé sur la jurisprudence du Tribunal fédéral qui prévoit qu'une mesure de clémence est exclue quand le condamné a méprisé avec une absence particulière de scrupules les règles de la circulation. B. aura à payer en outre 501 fr. 50 de frais.

Sous les yeux éplorés de sa mère, Bréa est arrêté immédiatement. Et les membres de la famille de M. Schwab constatent qu'en février c'était eux qui pleuraient...

## Le tribunal de police prononce une peine de trois mois de prison sans sursis contre un automobiliste ivre au volant

Au cours de l'audience d'hier du tribunal de police présidée par M. Calame, lecture a été faite du jugement rendu par M. Louis Paris, suppléant, dans l'affaire à laquelle nous avons consacré un compte-rendu et qui concernait un accident de la circulation provoqué par un chauffeur de camionnette, Léon Musy, de Marin. Ce dernier, le 23 décembre, avait provoqué une collision au bas de Gibraltar, alors qu'il roulait en état d'ivresse. M. et Mme Emile Biedermann, victimes de l'accident, avaient été grièvement blessés et avaient dû passer les fêtes de fin d'année à l'hôpital.

Dans ses considérants, le juge estime que M., au moment de l'accident, était complètement ivre et privé de sa capacité de discernement, ce qui est prouvé par les divers témoignages et rapports ainsi que par l'examen médical. La faute est donc grave et le juge peut appliquer la peine maximum pour un tribunal de simple police.

Selon la nouvelle jurisprudence du Tribunal fédéral, le sursis ne doit être accordé aux conducteurs pris de boisson que si des raisons particulières permettent d'admettre que ceux-ci se conduisent bien à l'avenir.

Or, bien que le casier judiciaire de M. soit vierge et qu'il ait promis de signer l'abstinence, son attitude, l'obstination dont il fait preuve et le fait qu'il ne reconnaît pas avoir été ivre, prouve qu'il n'a pas conscience de sa faute pas plus qu'il n'a le sens des responsabilités.

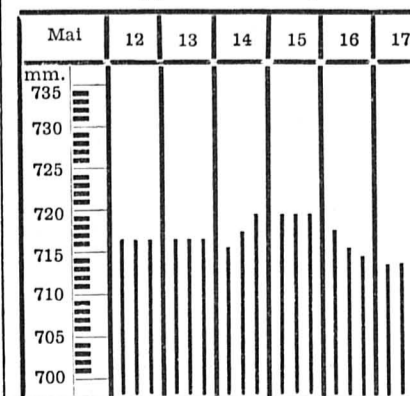
Aussi le juge, faisant siennes les réquisitions du procureur général, condamne-t-il Léon Musy à 3 mois d'emprisonnement sans sursis et à 372 fr. 45 de frais.

### Une personne transportée à l'hôpital

Hier après-midi, une jeune fille est tombée devant la poste, victime d'un malaise. Comme elle saignait abondamment, l'ambulance a été alertée et l'a transportée à l'hôpital de la Providence.

### Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 17 mai. Température: Moyenne: 7.4; min.: 6.7; max.: 8.7. Baromètre: Moyenne: 714.2. Eau tombée: 18.3. Vent dominant: Direction: sud-ouest; force: faible. Etat du ciel: couvert, pluie toute la journée.



Prévisions du temps. — Nord des Alpes: très nuageux à couvert. Quelques faibles précipitations. Vents faibles à modérés du secteur est. Frais, zéro degré à 1500 m. environ.

### L'Assemblée générale de la Chambre du commerce et de l'industrie

On nous communique: La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie a tenu, le 15 mai, son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. H. Haefliger, président, au restaurant Beau-Rivage, à Neuchâtel. On y notait la présence de M. Jean Humbert, chef du département de l'Industrie, à Neuchâtel, et de M. Gérard Bauer, conseiller chargé des affaires économiques près la légation de Suisse à Paris.

L'Assemblée examina la gestion pour l'année 1950 sur la base d'un rapport présenté par la direction. Ce rapport définit la situation économique de la Suisse et celle de notre canton et met un accent particulier sur la situation favorable de nos principales industries neuchâteloises. L'activité de la Chambre fait l'objet d'un chapitre spécial dans lequel sont exposés les dispositions prises pour favoriser l'exportation et où l'on relève l'évolution des différentes institutions créées dans l'intérêt général de l'industrie, du commerce et de l'artisanat et destinées à susciter l'unité patronale neuchâteloise.

Après une communication sur les comptes de l'exercice écoulé et sur proposition des vérificateurs de comptes, l'Assemblée a unanimement approuvé la gestion et en donne décharge aux organes responsables. Le budget est ensuite adopté sans discussion.

Cinq membres du conseil d'administration sont élus: ce sont MM. J. Cornu, P. Dubied, R.-P. Guye, J.-P. de Montmollin et C. Ott. Enfin, MM. A. de Montmollin, viticulteur à Auvernier, et R. Vaucher, directeur à Fleurier, sont nommés nouveaux membres du conseil. M. Albert Maire qui quitte ses fonctions d'administrateur et de vice-président de la Chambre a été nommé par acclamations membre honoraire.

Après la séance, l'Assemblée entendit une conférence remarquable de M. Gérard Bauer, conseiller de légation et délégué du Conseil fédéral près l'O.E.C.E. sur l'Union européenne de paiements, la libération des échanges et la Suisse dans le temps présent, de laquelle nous parlons autre part.

### VAL-DE-TRAVERS

Les soldats parmi nous (c) L'école de recrues de Colombier est arrivée mardi au Val-de-Travers où, ainsi que nous l'avons relaté dans notre numéro d'hier, elle a pris ses cantonnements et s'est livrée hier et mercredi à des exercices.

Le soir, les troupiers ont mis de l'animation dans les rues, et la fanfare, après avoir joué pour les malades de l'hôpital de Fleurier a donné concert, mercredi, à Saint-Sulpice puis à Môtiers, jeudi à Couvet et à Boveresse et viendra en faire de même vendredi soir à Fleurier.

### FLEURIER

#### Un Fleurisan champion suisse de chant

(c) M. Willy Lugeon, de Fleurier, vient de remporter le titre de champion suisse amateur au concours de chant qui eut lieu récemment à Lugano.

### MOTIERS

#### La rougeole dans nos écoles

Depuis quelques jours sévissent quelques cas de rougeole, mais ceux-ci semblent dégénérer en épidémie, car déjà de nombreux écoliers en sont atteints, malgré les mesures d'éviction appliquées aux élèves dont les frères et sœurs sont malades.

### LES BEAUTÉS DU PROTECTIONNISME À OUTRANCE

## Pommes de terre, laitues et choux

Notre entrefilet sur les pommes de terre, s'il a rencontré l'approbation des consommateurs, a soulevé des réactions dans les milieux agricoles. Le contraire nous eût d'ailleurs étonné.

On nous a fait remarquer, par exemple, que si de telles quantités de pommes de terre avaient été encavées l'automne dernier, c'était essentiellement pour rendre service à ces mêmes consommateurs qui rouspètent actuellement, et pour assurer au pays des stocks importants au moment où la situation internationale était marquée par la psychologie de guerre. Cela n'est pas tout à fait exact. En effet, s'il y a tout de même de la terre, c'est avant tout que les paysans en ont trop planté. Et s'ils en ont tant planté, c'est que la Régie fédérale des alcools leur garantit un prix minimum de 17 à 20 fr. par 100 kilos, suivant les variétés alors qu'en 1939, ces prix étaient de 7 à 9 fr....

Les milieux spécialisés dans ces questions avaient déjà, en automne dernier, qu'il y avait eu printemps quelque 10 à 15 mille wagons de pommes de terre de trop en Suisse sans que l'importation y soit parvenue. Fallait-il les exporter? Ce n'était malheureusement pas possible sans de lourdes pertes, puisque le prix de ces tubercules est, chez nos voisins, (France, Italie), de 50 % environ inférieur à celui qui est pratiqué chez nous...

Le département fédéral de l'économie publique interdit donc toute importation de pommes de terre nouvelles étrangères, espérant par là que les consommateurs suisses viendraient à bout des stocks énormes qui ont été accumulés chez nous. C'est pêcher par excès d'optimisme, car les ménages font la grève des pommes de terre ridées ou en pleine germination qui sont d'ailleurs vendues à un prix trop élevé. Si ces tubercules étaient meilleur marché, ils s'écouleraient peut-être mieux. Mais voilà! comme ils ont été encavés à un prix garanti par la Régie des alcools, ils sont vendus à ce prix, compte tenu des marges autorisées... Même s'il y a surabondance comme c'est le cas. L'étatisme a de ces paradoxes...

Mieux encore: Les paysans ou les marchands viennent vendre sur les marchés leurs tubercules à des prix inférieurs à ceux qui sont imposés

### VIGNOBLE

#### AUVERNIER

##### Précision

Par suite d'une erreur de mise en page, nous avons annoncé mardi la nomination d'un nouveau conseiller général socialiste. En réalité, cette nomination concernait le Conseil général de Saint-Blaise.

#### ROCHEFORT

##### Une violente embardée

Mercredi soir, à 18 h. 35, M. R. M., boucher à Neuchâtel, accompagné de deux personnes, reprenait sa voiture qu'il avait garée dans la carrière qui se trouve au-dessus de Rochefort, près des Grattes et de la bifurcation de la route de la Tourne. C'est alors que survint la voiture de M. E., industriel aux Ponts-de-Martel. Ce dernier roulait vite quand il se trouva en présence de l'auto arrêtée de M. M. Il donna un brusque coup de frein qui provoqua une violente embardée. L'arrière de l'auto de M. E. tamponna l'autre voiture.

Les deux machines sont presque entièrement démolies. Quant aux personnes, M. E., qui avait été projeté hors de sa voiture, a une plaie à la tête et une côte cassée et il souffre d'une forte commotion. Il peut toutefois être soigné chez lui. Les occupants de l'autre voiture n'ont pas été blessés.

La gendarmerie s'est rendue sur les lieux pour faire les constatations d'usage.

### ENGES

#### Les hamnetons

(c) Ce fleau triennal ne semble pas avoir l'ampleur que laissait craindre l'incroyable pullulation de vers blancs auxquels les agriculteurs ont livré une guerre chimique sans merci mais sans succès. Surpris, comme tout le monde, par l'exceptionnelle rigueur du temps, les «carquilles» n'ont pas rejoint leurs bases d'opérations aériennes préférées. Carrossons l'espoir que le froid aura fait passer le goût des feuilles à plus d'une de ces peu gracieuses bestioles et compromis sinon irrémédiablement, du moins gravement l'avenir de l'espèce.

Au hamnetonnage à la main, lutte du pot de terre contre le pot de fer, se serait ainsi substitué pour une fois, un combat moins inégal entre deux forces de la nature. Nous en verrons le résultat l'an prochain.

### BEVAIX

#### Recensement fédéral du bétail

(c) Le recensement de notre commune donne les chiffres suivants: Chevaux, 46; poulain, 1; veaux de boucherie, 4; veaux d'élevage, 30; jeune bétail de 6 mois à 1 an, 20; génisses de 1 à 2 ans, 47; génisses de plus de 2 ans, 43; vaches, 194; taureaux, 4; boucs, 4; porcs, 48; truies, 19; ruches d'abeilles, 250; volailles de toutes espèces, 2773. De plus, il a été relevé 10 silos.

#### Installation des Anciens

(c) Dimanche soir, le Collège des anciens récemment élu était assermenté. Le temple était comble, car un nombreux public avait tenu à prendre part à cette manifestation, laquelle était agrémente de plusieurs chants exécutés par le Chœur mixte.

### VALLÉE DE LA BROYE

#### DOMDIDIER

##### Suites mortelles d'un accident de moto

Le motocycliste victime de l'accident survenu à Domdidier et que nous avons relaté dans notre numéro d'hier est décédé jeudi matin à l'hôpital de Payerne.

### AUX MONTAGNES

#### LA CHAUX-DE-FONDS

##### Un cycliste se casse plusieurs dents

(c) Jeudi, à 18 heures, un accident s'est produit entre un cycliste qui descendait la rue du Dr-Goullery en roulant sur la gauche de la route et un automobiliste, arrêté au signal «stop» de la rue du Parc.

Le cycliste, dont les freins de sa machine fonctionnaient mal, s'est jeté contre l'automobile et a été projeté au sol. Souffrant d'une commotion et de plusieurs dents cassées, il a reçu les premiers soins de l'automobiliste, un médecin, puis a pu regagner son domicile.

### LA FRONTIÈRE

#### 6 millions et demi d'amendes et plusieurs mois de prison à des trafiquants de montres

(c) A l'audience du 16 mai, le tribunal correctionnel de Pontarlier a jugé une affaire de contrebande, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. Poursuivis pour avoir, dans l'arrondissement de Pontarlier, le 9 juin 1950, comme auteurs ou complices, détenu ou transporté par voiture, à l'intérieur du rayon douanier, sans titre valable, 100 montres d'origine suisse d'une valeur de 11,000 fr. français pièce, Pierre Royet, à Oye et Pallet, et Raymond Uzzeni, à Pontarlier, sont condamnés chacun à trois mois de prison; Léon Vuittenez, demeurant à Paris, par défaut à six mois de prison; André Mareschal, par défaut, à un an de prison. Sur conclusion de l'administration des douanes, partie civile intervenante, ils sont condamnés solidairement à 1.500.000 francs français de dommages et intérêts pour tenir lieu de la confiscation des montres et de la voiture non saisies; 2. au paiement d'une amende de 5,200,000 francs français.

Dieu est amour.

Monsieur et Madame Arsène Gottreux, leurs enfants et petit-enfant, à Neuchâtel;

Madame veuve Adolphe Gottreux, ses enfants et petit-enfant, à Vevey et à Ollon;

Sœur Amélie Gottreux, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Ed. Thiébaud-Gottreux et leur fille Josette, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur et tante

Madame

### Charlotte GOTTREUX-REBER

que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 85me année, après une longue maladie supportée avec patience.

Neuchâtel, le 16 mai 1951. (Clos de Serrières 42)

Je suis la Résurrection et la vie.

L'inhumation, sans suite, aura lieu samedi 19 mai, à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Madame Philippe Ramseyer-Joliat;

Monsieur et Madame Philippe Ramseyer-Grandjean et leurs enfants, Monique et Jean;

Madame Marguerite Bessard-Ramseyer et famille;

Monsieur et Madame Eugène Ramseyer;

les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Alexis Ramseyer;

les enfants et petits-enfants de feu Monsieur François Joliat;

les familles Delingette, en France; les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

### Monsieur Philippe RAMSEYER

leur bien cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 55me année, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 17 mai 1951. (Chaussée de la Boine 49)

Repose en paix.

L'enterrement, sans suite, aura lieu samedi 19 mai, à 15 heures. Culte dans l'intimité, à 14 h. 30, au domicile mortuaire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Le personnel de la Papeterie Philippe Ramseyer et fils a le regret de faire part du décès de

### Monsieur Philippe RAMSEYER

leur cher et regretté patron.

Il gardera un excellent souvenir du défunt.

Les membres de l'Amicale des Contemporains de 1897, de Neuchâtel, sont informés du décès de leur cher collègue et ami,

### Philippe RAMSEYER

Les honneurs seront rendus au cimetière samedi 19 mai, à 15 heures. Le comité.

L'Union suisse des Papetiers a le regret de faire part du décès, survenu subitement, de

### Monsieur Philippe RAMSEYER

leur cher collègue et ami,

Les honneurs seront rendus au cimetière samedi 19 mai, à 15 heures.

### Avis au public

Pendant l'été, les bureaux de l'imprimerie Centrale et ceux de la «Feuille d'avis de Neuchâtel» seront fermés à 17 h. 30. Dès ce moment-là, notre centrale téléphonique ne répondra plus aux appels.

Comme de coutume, la rédaction pourra être atteinte à partir de 20 h. 30.

Imprimerie Centrale  
Feuille d'avis de Neuchâtel S.A.

Rédacteur responsable: R. Braichet  
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel